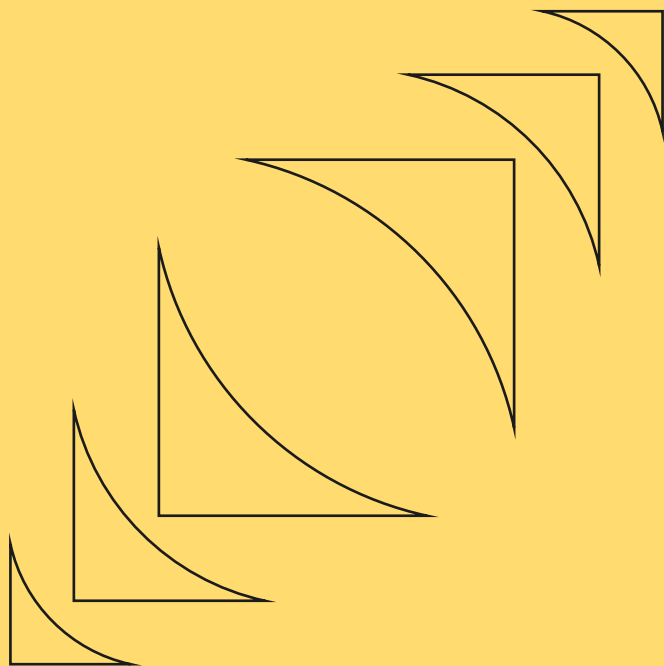


LES CAHIERS DES RENCONTRES ÉCONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Dissiper les *incertitudes*



Dissiper les *incertitudes*

SOUS LA DIRECTION
DE JEAN-HERVÉ LORENZI

DISSIPER LES INCERTITUDES

**DANS LA COLLECTION DES
CAHIERS DES RENCONTRES ÉCONOMIQUES 2023**

**DISSIPER LES INCERTITUDES
RECRÉER LES ESPOIRS
FAIRE DES CHOIX
AMORCER LES REBONDS**

EN COLLABORATION AVEC



INTRODUCTION	5
PAR JEAN-HERVÉ LORENZI	

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?	9
PAR ÉTIENNE KLEIN	

DISSIPER LES INCERTITUDES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	23
PAR CHRISTIAN GOLLIER	

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE	37
PAR ANDRÉ LOESEKRUG-PIETRI	

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?	53
PAR CATHERINE LUBOCHINSKY	

FRACTURES FRANÇAISES : DES FAILLES AU TREMBLEMENT DE TERRE ?	69
PAR SAMUEL JEQUIER	

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ	83
PAR MARTIN HIRSCH	

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION	97
PAR PASCALE HEBEL	

FAIRE AVEC L'INCERTITUDE UN DÉFI POUR DEMAIN	113
PAR PATRICE HUERRE	

DISSIPER LES INCERTITUDES

INTRODUCTION

Jamais le monde ne fut frappé de manière convergente par cinq exigences nouvelles liées à des chocs que notre monde a connus ou connaîtra. La plus évidente, c'est d'abord cette obligation que nous avons de lutter contre le changement climatique et de retrouver une trajectoire qui ne condamne pas une partie de l'humanité à des migrations non-souhaitées, à des ressources insuffisantes, en un mot à l'impossibilité de vivre. Il faut bien voir que cette exigence fait partie des contraintes endogènes, c'est-à-dire dont nous sommes responsables et sur lesquelles nous sommes dans l'obligation d'agir.

Mais nous sommes également touchés par des dérèglements exogènes. Le plus lourd est le vieillissement de la population mondiale. Pour être précis, il faut définir le terme comme étant l'accroissement de l'âge moyen de la population. On voit alors qu'il ne signifie pas la stagnation de la population mondiale, qui devrait atteindre 10 milliards d'habitants en 2050. La réalité du vieillissement est toute autre. Elle est liée à l'incroyable évolution de la médecine, des conditions de vie, à l'émergence d'une classe moyenne mondiale bien plus importante, qui ensemble permettent d'augmenter l'espérance de vie. Ceci d'ailleurs ne se traduit pas mécaniquement par un accroissement de l'espérance de vie en bonne santé. Ce choc sera terrible tant au niveau des ressources qu'il faut lui allouer qu'au niveau des difficultés que nous aurons pour arriver à changer nos sociétés, à leur faire prendre des risques, car l'aversion à ceux-ci est évidemment liée à l'âge. L'impact sur le financement de l'innovation s'en ressentira. On peut imaginer que se posera un problème de ressources pour les investissements de lutte contre le changement climatique cumulés à ceux pour l'amélioration des conditions de vieillissement, qui devront être massifs, peut-être difficiles à financer. Les générations les plus âgées seront déterminantes dans ce choix, dans la mesure où ce sont elles qui votent le plus.

DISSIPER LES INCERTITUDES

A côté de cela, l'autre facteur extérieur qui s'est imposé à nous est évidemment la pandémie et ses conséquences. Chacun voit bien que les mouvements sur le marché du travail, les aspirations des jeunes générations ont été profondément modifiées et quatre exigences vont s'imposer désormais dans la volonté de choisir un métier : l'estime qu'on lui donne, les conditions de travail associées, les rémunérations obtenues et les perspectives qui peuvent s'offrir, liées évidemment à une formation tout au long de la vie.

Enfin, revenons à un choc dont nous sommes totalement responsables, poussés par nos folies. Les conflits, actuels et à venir, modifient fondamentalement les équilibres géostratégiques et les évolutions macroéconomiques associées. La meilleure façon de l'évoquer, de manière pacifique, est d'indiquer que des formes de démondialisation auront lieu, et que le paradigme du « village global » a vocation à être profondément remis en cause.

C'est ce mélange de chocs exogènes et endogènes qui rend l'avenir si imprévisible. Le mot « incertitude » sera à la base de toutes nos réflexions et c'est là tout l'intérêt de ce *Cahier des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence*. Comme vous le savez, les Rencontres 2023 se sont voulues explicitement optimistes en choisissant l'intitulé « Recréer l'espoir ». Mais avant de se lancer dans cette ambition très risquée, il nous fallait commencer dès à présent à réfléchir au sujet et les huit textes rassemblés ici traitent de cet océan de difficultés à appréhender l'avenir. Ils sont surtout la base d'une réflexion très rigoureuse sur ce que nous savons et ce que nous ne savons pas, contrairement à ce qu'il nous arrive d'entendre ou de lire, car l'on nous donne parfois le sentiment d'être totalement capables de dessiner les contours du nouveau monde.

La publication de ces Cahiers a été rendue possible grâce au soutien de *L'Hémicycle*.

JEAN-HERVÉ LORENZI

DISSIPER LES INCERTITUDES

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

PAR ÉTIENNE KLEIN

À PROPOS DE L'AUTEUR

Étienne Klein est physicien, directeur de recherches au CEA et docteur en philosophie des sciences. Il dirige le Laboratoire de Recherche sur les Sciences de la Matière du CEA (LARSIM). Il enseigne par ailleurs la philosophie de la physique à CentraleSupélec. Auteur de nombreux ouvrages et lauréat de plusieurs prix, il est membre de l'Académie des Technologies. Il publie en avril 2023 « Courts-circuits », chez Gallimard.

SYNTHÈSE

Pendant des siècles, l'idée de progrès nous a fait aimer le temps long, accepter des sacrifices au présent au nom d'un futur collectif. Pour Étienne Klein, cette époque est révolue. Nous avons perdu tout rapport au temps long, le présent a perdu toute profondeur, tout récit, toute de filiation. En somme, le futur a quitté le présent. L'auteur de cette note prend un événement d'apparence anodine, le retournement des poussettes de nos enfants, pour illustrer le nouveau rapport à soi qui s'est développé dans nos sociétés. Désormais, il faut s'inventer seul, à partir de ses propres forces, dans un monde qui nous fait peur, où nous sommes orphelins des philosophies de l'histoire et piégés dans un flux continu qui nous submerge. Quand il existe, l'avenir se fait sombre.

Pour à nouveau voir loin comme pour lire dans le présent, il nous faut nous poser collectivement les bonnes questions. Qu'est-ce que le futur ? Existe-t-il déjà quelque part, demandant à être découvert, ou n'est-il encore que néant ? Qu'est-ce que le progrès ? Nos sociétés se sont-elles égarées en confondant cette idée avec celle d'innovation ? Autant d'interrogations essentielles pour mieux vivre avec l'incertitude inhérente au monde.

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

L'idée de l'avenir est plus féconde que l'avenir lui-même.

Henri Bergson

On attribue souvent à Emmanuel Kant cette sentence : « L'intelligence d'un individu se mesure à la quantité d'incertitudes qu'il est capable de supporter ». Je ne sais pas si ce qu'énonce cette phrase est exact. Je ne puis même pas garantir que l'inventeur de « l'idéalisme transcendantal » en est bien l'auteur, n'étant pas parvenu à trouver la référence exacte de cette citation. La voici donc doublement teintée d'incertitude : d'une part à propos de sa valeur de vérité, d'autre part à propos de sa source. Or, pour autant que je puisse en juger, ces deux incertitudes me semblent tout à fait « supportables ». Est-ce à dire que ce constat, si notre sentence dit bel et bien vrai, pourrait commencer d'étayer l'idée que je ne suis pas complètement stupide ?

Quoi qu'il en soit – et pour être enfin sérieux –, cette phrase m'apparaît comme un prétexte à parler d'incertitude, notamment de celle qui se porte sur l'avenir, sur notre avenir. Je me permettrai d'aborder cette question en tant que scientifique, car, nous le savons désormais, la connaissance scientifique a ceci de paradoxal qu'elle ouvre des options tout en produisant de l'incertitude, une incertitude d'un type très spécial : *nous ne pouvons pas savoir grâce à nos seules connaissances scientifiques ce que nous devons faire d'elles*. Par exemple, nos connaissances en biologie nous permettent de savoir comment produire des OGM, mais elles ne nous disent pas si nous devons le faire ou non. Depuis que l'idée de progrès s'est problématisée, cela devient affaire de *valeurs* qui s'affrontent et non plus de *principes*, que ceux-ci soient éthiques ou normatifs. Or, les valeurs sont en général moins universelles que les principes (la valeur d'une valeur n'est pas un absolu puisqu'elle dépend de ses évaluateurs), de sorte que plus les principes reculent,

DISSIPER LES INCERTITUDES

plus les valeurs tendent à s'exhiber et à se combattre, ce qui engendre à la fois une certaine confusion et une certaine indétermination.

C'est pourquoi les décisions en matière de technosciences sont devenues si difficiles à prendre. Elles le sont d'autant plus que nous avons compris de surcroît que nous ne pouvons pas connaître à l'avance toutes les conséquences de nos actes : « L'homme sait assez souvent ce qu'il fait », avertissait Paul Valéry, « mais il ne sait jamais ce que fait ce qu'il fait. » D'où une sorte de réflexe collectif qui nous conduit désormais à valoriser l'incertitude comme défiance à l'égard de ce que l'on sait, et aussi de ce que l'on fait.

LES VACILLEMENTS DE L'IDÉE DE PROGRÈS

Il est devenu banal de dire que notre rapport au progrès a changé. On en parle désormais comme on parle du Tour de France : on dit que « le progrès, c'était mieux avant », comme on dit que « le Tour de France, c'était mieux avant », sauf que s'agissant du progrès, la phrase est auto-contradictoire : car si progrès il y a eu, cela ne devrait pas pouvoir avoir été mieux avant...

L'idée de progrès est une idée qui faisait aimer le temps historique. Elle était « doublement consolante et sacrificielle », comme l'a écrit Kant (cette fois, je suis sûr que la phrase est bien de lui). Consolante parce qu'en fondant l'espoir d'une amélioration future des conditions de vie, elle rendait l'histoire humainement supportable (même si ce n'est qu'une heureuse coïncidence, l'*idée de progrès* a pour anagramme le *degré d'espoir...*). En faisant miroiter loin sur la ligne du temps une utopie crédible et attractive, elle faisait qu'on retroussait les manches et, surtout, elle donnait l'envie d'avancer *ensemble*. Et consolante aussi par le fait qu'elle donnait un sens aux sacrifices qu'elle imposait : au nom d'une certaine idée de l'avenir, le genre humain était sommé de travailler à un progrès dont l'individu ne ferait pas lui-même l'expérience puisqu'il n'était qu'un petit maillon de l'interminable lignée des générations. En somme, *croire au progrès, c'était accepter de sacrifier du présent personnel pour fabriquer du futur collectif*.

En sommes-nous encore là ?

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

Pour accepter de sacrifier du présent personnel au nom d'un futur collectif, il faut un rattachement symbolique au monde, à son histoire, à son avenir. Ce rattachement fut longtemps perspectiviste. Il ne l'est plus. Nous avons perdu en profondeur temporelle. Le présent est désormais « sans épaisseur ». Nos rattachements sont plus horizontaux, plus fluides, plus réversibles. C'est d'ailleurs le réseau des télécommunications qui incarne le mieux ce nouveau rapport au temps : les nœuds qui le constituent ne sont que des nœuds de passage qui ne nécessitent aucune direction, ni aucune finalité. Se trouvent ainsi abolies toute idée de récit, et même toute idée de filiation qui, jusqu'à présent, étaient seules capables de donner du sens au collectif et au politique. En fait, le récit parvenait à vaincre l'aporie du temps en « inventant une histoire ». Le temps mondial, lui, veut la vaincre en arasant le temps historique. Du coup, le futur s'absente progressivement du présent, comme si l'urgence et « la Crise », la Crise avec un grand C, la crise transcendante, avaient partout répudié l'avenir comme promesse. Nous entrons dans le règne d'un « présent omniprésent », d'un présent limité à lui-même, qui absorbe en quelque sorte le passé aussi bien qu'il annule les perspectives d'avenir.

Il y a donc urgence à reconstruire un horizon. Un horizon pour 2050, par exemple, ce serait un bon début. Mais comment faire ? Comment est-ce que cela se reconstruit, un horizon ? Avec quel genre de truelle ?

LE RETOURNEMENT DES POUSETTES

Pour commencer, je voudrais apporter au débat un élément de réflexion, en apparence prosaïque, qui n'en constitue pas moins un événement historique en général passé sous silence, presque comme s'il n'avait jamais eu lieu. Heureusement, il a fini par être finement analysé par le mathématicien Olivier Rey dans son ouvrage *Une Folle Solitude. Le fantasme de l'homme auto-construit* (2006).

Il y a quelques décennies, s'est produit un événement très important : le retournement des poussettes. Avant, l'enfant était transporté dans un face-à-face rassurant, qui le plaçait dans un rapport affectif permettant sourires, grimaces, gestes de tendresses ou de menaces, échange de paroles avec la personne qui le poussait, en général sa mère. Désormais, l'enfant est face au vide, son regard ne

DISSIPER LES INCERTITUDES

rencontre que des passants anonymes, il est laissé à sa solitude, « ouvert sur le monde », disent ceux qui veulent louer cette pratique, et non plus prisonnier du cercle familial, mais en réalité livré à l'inconnu, qui, comme chacun sait, est source potentielle d'angoisse.

Ce renversement spatial est typique d'un nouveau rapport au temps, à soi, aux autres. L'enfant n'a plus d'autre horizon qu'un présent informe et donc troublant. Olivier Rey défend l'idée que ce sont la démocratie et la science qui ont contribué à ce retournement des poussettes, l'une et l'autre privilégiant un sujet libéré du poids du passé, des entraves traditionnelles, un sujet regardant d'emblée vers l'avant. Il retrace au passage la longue histoire de l'émancipation de l'individu, partant du présent pour remonter vers l'élan de l'idéal démocratique et du projet scientifique et technique, avant d'en revenir à l'apogée de la technoscience où nous sommes aujourd'hui : celle de l'individu condamné à s'inventer à partir de ses propres forces, et par là même plombé de solitude et tourmenté d'angoisse.

Georges Clémenceau fit un jour remarquer qu'un discours de Jaurès se reconnaissait à ce que tous ses verbes étaient au futur. Mais Jaurès est mort, assassiné, et peut-être avec lui une certaine façon de conjuguer les verbes. Aujourd'hui, lorsque nous lisons les journaux, les pages web ou que nous regardons la télévision, nous constatons qu'on ne nous parle que du présent, comme si le futur s'était absenté de nos représentations, comme si l'urgence avait partout répudié l'avenir comme promesse. Déconnecté de ce présent devenu omniprésent, de ce présent limité à lui-même, le monde de demain est laissé en jachère intellectuelle, en déshérence libidinale dans une sorte de trou symbolique. Or, ainsi qu'on avait pu le dire de la nature elle-même, le futur a horreur du vide. Il se laisse donc investir par toutes sortes de hantises. Victime de notre vacuité projective autant que de notre sevrage prophétique, il est devenu très difficile à envisager, à dévisager.

L'an 2000 était configuré à l'avance. 2050 ne l'est pas. Nous nous retrouvons donc comme enfermés : nul d'entre nous ne rêve de retourner dans le passé, et nul n'est pressé d'aller dans le futur...

Outre le retournement des poussettes, on peut trouver au moins deux causes profondes à cette situation. La première est que nous sommes orphelins des philosophies de l'histoire, ainsi que Régis Debray est parvenu à le dire en une

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

phrase : « Les prémodernes regardaient par-dessus leur épaule un âge d'or inventé mais perdu. Les modernes regardaient devant eux, vers un soleil en souffrance. Nous, post-modernes, nous courons sur un tapis roulant les yeux bandés, après le scoop du jour »¹.

Le scoop du jour... Ce qui amène tout droit à la seconde cause : nous sommes piégés dans un flux qui nous submerge, ensevelis sous des informations auxquelles les médias accordent une consistance parfois artificielle, fatigués par leur rythme effréné. Paul Valéry, en son temps, déjà, parlait d'une « intoxication par la hâte ». En conséquence, nous ne parvenons plus à lire l'avenir dans le présent, à penser ce qui va survenir en prolongement de ce qui est. Enfermés dans l'absorption du *hic et nunc*, nous avons perdu les moyens de discerner quel paysage général est aujourd'hui en train d'émerger.

Qu'est-ce qui se construit ? Qu'est-ce qui se détruit ? Nous l'ignorons pour une grande part, mais c'est paradoxalement parce que nous avons compris quelque chose. Par des boucles nouvelles et inattendues, nous allons de plus en plus dépendre de choses qui dépendent de nous. Or, *comment savoir ce qui va se passer si ce qui va se passer dépend en partie de ce que nous allons faire ?* Nous sommes désormais conscients que nous grignotons de plus en plus avidement le fruit terrestre qui nous porte, mais nous ne savons pas comment enrayer cette mauvaise tendance. Alors, nous pressentons que cet avenir-même que nous sommes en train d'anticiper par nos actions et nos choix pourrait se révéler radicalement autre, et au fond de nous-mêmes, nous le craignons.

Et il y a de bonnes raisons à cela. Depuis quelques décennies, nous savons que l'humanité consomme davantage de ressources renouvelables qu'il ne s'en régénère. Dès lors, sauf à jouer avec les mots, comment son développement pourrait-il devenir « durable » ? Diminution des espaces de vie, effondrement de la biodiversité, pollution des sols, de l'eau et de l'air, déforestation rapide : tous les indicateurs sont alarmants et toutes les projections sont inquiétantes.

¹ Debray R., « L'Angle mort », Paris : Les éditions du Cerf, 2018, p. 63.

DISSIPER LES INCERTITUDES

Quand il se dit, l'avenir se dit désormais fort sombrement, comme si nous étions en route et même en déroute pour l'abîme. Du moins si l'on en croit les « collapsologues ».

QUEL EST LE STATUT DU FUTUR ?

Mais, quel est le statut physique du futur ? Existe-t-il déjà quelque part à attendre de devenir présent ou n'est-il encore qu'un néant absolu ?

Nous avons l'habitude de représenter le temps par une ligne formée de points analogues à ceux qui se trouvent dans l'espace. Ce faisant, nous effectuons une étrange opération qui consiste à faire coexister – exister ensemble dans un même présent – des instants successifs qui, par définition, ne peuvent pas être tous présents... en même temps !

Baroque par essence, cette représentation du temps masque un problème redoutable : lorsqu'un instant est présent, où se trouvent les autres instants, notamment ceux du futur ? Existents-ils ailleurs, depuis la nuit des temps, attendant seulement de devenir présents l'espace d'un instant, au moment où le temps passera par eux ? Ou gisent-ils encore dans le néant, hors de toute réalité, pour ne devenir fugitivement réels qu'au moment où ils seront présents ?

La question est en somme de savoir si le futur existe ou non *déjà* quelque part. Parce qu'elle interroge le temps en usant de termes relatifs à l'espace, elle déclenche en notre esprit un gigantesque embarras et nous n'y répondons d'ailleurs que de façon bancale, en accordant au futur une ontologie vacillante. Dans *Le Don* (1938), Vladimir Nabokov faisait dire à son héros Fiodor : « *Notre sentiment erroné que le temps est une sorte de croissance est une conséquence de notre état limité qui, étant toujours au niveau du présent, implique sa constante remontée entre l'abîme aqueux du passé et l'abîme aérien de l'avenir.* »

Abîme aqueux d'un côté, aérien de l'autre... Le temps semble coupé en deux, par deux sortes de pondérations que le présent démarque, sépare, oppose. Mais se pourrait-il qu'il s'agisse là, non d'une authentique réalité, mais d'un simple effet de

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

perspective ? Qu'à rebours de nos perceptions et de ce qu'indique notre mémoire, le futur existât ni plus ni moins que le passé ?

Des physiciens ont proposé une lecture de la théorie de la relativité d'Einstein allant dans ce sens. C'est la thèse dite de « l'univers-bloc », qui invite à considérer l'espace-temps comme une structure intégralement déployée au sein de laquelle tous les événements, qu'ils soient passés, présents ou futurs, coexisteraient. Ils y auraient exactement la même réalité, de la même manière que les différentes villes de France coexistent en même temps dans l'espace, tout en étant situées en des lieux différents : tandis que je suis à Paris, Chamonix et Aix-en-Provence existent tout autant que la capitale, la seule différence entre ces trois villes étant que Paris accueille ma présence, alors que ce n'est le cas ni de Chamonix ni d'Aix-en-Provence, du moins au moment où j'écris ces lignes. L'espace-temps contiendrait en somme l'intégralité de l'histoire de la réalité, chaque événement passé, présent ou futur y occupant, depuis toujours et pour toujours, une place bien déterminée. L'avenir existerait donc déjà, tout comme le passé, mais ailleurs que là où nous sommes.

Cette thèse est bien sûr discutée et même controversée. On peut notamment lui opposer le « présentisme », qui considère au contraire que seuls les événements présents sont réels : ceux-ci apparaissent et disparaissent en étant remplacés par d'autres, de sorte que la réalité est toujours inédite et indéfinie. Il n'y aurait en somme pas d'autre réalité que l'ensemble de ce qui, présentement, a lieu : en son amont comme en son aval, le présent serait ceinturé par du néant, par du rien...

Mais, en attendant que cette question du statut du futur soit tranchée, il faut bien vivre. Or, vivre implique d'accorder à l'avenir un certain statut, ce qui suppose de l'investir avec des idées, des projets, des représentations, des désirs. Alors, le mieux est de concevoir une habile synthèse entre le présentisme et l'univers-bloc, de les mélanger pour donner corps à l'idée que l'avenir constitue une authentique réalité mais qu'il n'est pas complètement configuré, pas intégralement déterminé, qu'il y a encore place pour du jeu, des espaces pour la volonté et l'invention. Bref, plutôt que de faire joujou avec le spectre de la fin du monde ou de se disloquer en une sorte d'immobilité trépidante, ne serait-il pas plus vivifiant de redynamiser le temps en force historique ? De se donner « l'occasion de creuser un nouveau trou dans le mur, pour respirer » ? Au lieu d'attendre Godot, faisons le pari que l'an 2050

DISSIPER LES INCERTITUDES

finira bien par atterrir dans le présent et tentons de construire, entre lui et nous, une filiation intellectuelle et aussi affective que possible.

« PROGRÈS » ET « INNOVATION » NE SONT PAS SYNONYMES

Voir loin suppose toutefois que nous nous posions collectivement les bonnes questions : où sont les véritables déterminismes ? Quelles seront les conséquences de nos erreurs, caprices et aveuglements ? Y a-t-il des marges de manœuvre, et pour qui ?

Un fait ne nous aide guère à faire l'effort de répondre à ces questions : le mot « progrès » est de moins en moins fréquemment utilisé. Il a même quasiment disparu des discours publics, où il se trouve remplacé par le mot « innovation ». On pourrait se dire que ce remplacement n'a rien changé, au motif que ces deux mots seraient liés et, en un sens, quasi synonymes. Mais à l'examen, il apparaît que nos discours sur l'innovation se détournent radicalement de la rhétorique du progrès.

Croire au progrès, nous l'avons dit, c'était accepter de sacrifier du présent personnel au nom d'une certaine idée, *crédible et désirable*, du futur collectif. Mais pour qu'un tel sacrifice ait un sens, il fallait un rattachement symbolique au monde et à son avenir. Est-ce parce qu'un tel rattachement fait aujourd'hui défaut que le mot progrès disparaît ou se recroqueville derrière le seul concept d'innovation, désormais à l'agenda de toutes les politiques de recherche ?

En 2010, la Commission européenne s'est fixé l'objectif de développer une « Union de l'innovation » à l'horizon 2020. Le document de référence commence par ces lignes : « La compétitivité, l'emploi et le niveau de vie du continent européen dépendent essentiellement de sa capacité à promouvoir l'innovation, qui est également le meilleur moyen dont nous disposons pour résoudre les principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés et qui, chaque jour, se posent de manière plus aiguë, qu'il s'agisse du changement climatique, de la pénurie d'énergie et de la raréfaction des ressources, de la santé ou du vieillissement de la population ».

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

En somme, il faudrait innover non pour inventer un autre monde, mais pour empêcher le délitement du nôtre. C'est l'état critique du présent qui est invoqué et non une certaine configuration du futur, comme si nous n'étions plus capables d'explicitier un dessein commun qui soit à la fois crédible et attractif (quand il est l'un, il n'est pas l'autre, et réciproquement). L'argumentation s'appuie en effet sur l'idée d'un temps *corrupteur*, d'un temps qui abîme les êtres et les situations. Or, une telle conception tourne le dos à l'esprit des Lumières, pour qui le temps est au contraire *constructeur* et complice de notre liberté, à la condition, bien sûr, qu'on fasse l'effort d'investir dans une certaine représentation du futur.

En 1987, le philosophe Georges Canguilhem publiait un article intitulé « La décadence de l'idée de progrès ». Il y présentait la notion de progrès selon deux phases différentes. La première phase, formalisée par les philosophes français du XVIIIe siècle, s'attache à décrire un principe constant de progression potentiellement infinie. Son modèle est la linéarité et la stabilité, et son symbole est la lumière. La seconde phase apparaît lors de l'établissement au XIXe siècle d'une nouvelle science, la thermodynamique, associée aux phénomènes irréversibles, faisant apparaître une dégradation de l'énergie. Un principe d'épuisement vient alors remplacer le principe de conservation qui était mis en avant lors de la première phase. Son symbole devient la chaleur, d'où l'idée d'une décadence thermodynamique de la notion de progrès : la lumière se dégrade en agitation thermique.

Or, croire au progrès implique en toute logique qu'on lui applique l'idée qu'il incarne. Mais alors, grâce à quel nouveau symbole pourrions-nous faire progresser l'*idée de progrès* et redonner sens à l'histoire ?

BIBLIOGRAPHIE

Debray R., « L'Angle mort », Les éditions du Cerf, 2018, p. 63.

Gödel K., « The debate over the block universe », dans SCHLIPP, Arthur P.,
Einstein A., « Philosopher-Scientist. Evanston (Illinois) : The library of living
philosophers Inc. », 1949, p. 557-562.

Nabokov V., « Le Don », Folio, 1992.

Rey O., « Une Folle Solitude. Le fantasme de l'homme auto-construit », Seuil, 2006.

LE FUTUR EXISTE-T-IL DÉJÀ DANS L'AVENIR ?

DISSIPER LES INCERTITUDES

DISSIPER LES INCERTITUDES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PAR CHRISTIAN GOLLIER

À PROPOS DE L'AUTEUR

A l'origine de Toulouse School of Economics avec Jean Tirole en 2007, il en est le directeur depuis 2009. Auteur d'une centaine d'articles dans des revues scientifiques internationales, Christian Gollier a publié 7 livres sur le risque dont « The Economics of Risk and Time » (MIT Press). En 2012, il a publié « Pricing the Planet's Future » (Princeton University Press). Il est l'un des auteurs des 4^e et 5^e rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique (GIEC). Il conseille des gouvernements sur leur politique d'évaluation des investissements publics et préside l'association européenne des économistes de l'environnement (EAERE). En 2019, il a publié « Le climat après la fin du mois » (PUF).

SYNTHÈSE

S'il existe un consensus sur notre responsabilité collective et individuelle dans le changement climatique, la manière d'y répondre diffère sensiblement. En cause, selon Christian Gollier, directeur général de Toulouse School of Economics, une absence totale de rationalité pour traiter ce sujet, qui puise ses racines dans l'incertitude sur les conséquences de notre action. Dès lors, en découle une absence de cohérence, d'efficacité et de prévisibilité de notre politique climatique.

Une grande partie du pays n'a pas compris l'ampleur de la tâche qui nous attend. Et on le comprend : il s'agit ni plus ni moins d'abandonner une énergie bon marché qui a fait notre prospérité depuis deux siècles. Après des observations sur la loi « Climat et résilience », l'auteur de cette note analyse les conséquences du Pacte vert européen, notamment pour secteur de la finance, dont le rôle sera crucial pour permettre les investissements de – très – long terme nécessaires.

Partant du constat que « l'incertitude est la mère du conservatisme et de la prudence » en matière d'investissements, Christian Gollier appelle à une ratification rapide de ce Pacte et à la création d'une « Banque centrale du carbone ». Pour lui, la tarification – à sa juste mesure – du carbone est la clé du succès de cette transition et sera bien plus efficace qu'une politique de l'offre.

DE L'ABSENCE DE CONSENSUS ET DE PRÉVISIBILITÉ SUR NOTRE POLITIQUE CLIMATIQUE

En France, comme de nombreux sondages nous l'indiquent, il existe un fort consensus sur le fait que nous sommes collectivement et individuellement responsables des changements climatiques, présents et à venir, induits par nos modes de vie et de production très carbonés. En revanche, il n'existe aucun consensus sur la manière de répondre à cette responsabilité climatique majeure envers les générations futures. Les atermoiements sur le nucléaire, l'éolien, le véhicule électrique, les jets privés, la vitesse sur autoroute ainsi que sur beaucoup d'autres sujets, montrent que personne n'est d'accord sur le *qui*, le *quoi*, le *comment*, le *où* et le *combien* de la transition. C'est comme si la politique climatique ne pouvait être approchée par les principes de la rationalité héritée des Lumières, pour laisser la place à un relativisme intégral où tout ce qui est vert devrait être tenté quel qu'en soit le coût économique, quel qu'en soit le bénéfice écologique.

Une des raisons fondamentales qui expliquent ce délabrement est la grande incertitude entourant les conséquences de notre inaction. Rappelons par exemple que dans le dernier rapport du GIEC, le paramètre de sensibilité climatique – qui mesure la hausse de température moyenne de la Terre en cas de doublement de la concentration de CO₂ – est « très probablement » compris entre 2 et 5°C, ce qui constitue une incertitude profonde. Si on ajoute les incertitudes sur les impacts de cette augmentation de température sur le bien-être humain, on voit que les économistes tentés par l'évaluation socioéconomique de nos efforts de décarbonation se trouvent confrontés à une difficulté majeure. Mais, tout comme la multitude d'investisseurs et d'épargnants qui sont capables de valoriser des actifs dont la profitabilité future est hautement incertaine, l'incertitude ne peut être en soi un argument valable pour s'abstraire de la discipline de l'évaluation socioéconomique de nos actes individuels et collectifs. Cela n'a pas empêché

DISSIPER LES INCERTITUDES

certaines économistes de prétendre que la valeur de l'action climatique est infinie, et que toutes les actions de décarbonation doivent être entreprises, quoi qu'il en coûte. C'est oublier que beaucoup de ménages affrontent des fins de mois difficiles, et que l'acceptabilité sociale de la transition énergétique exige qu'on en minimise le coût. Ceci ne peut être fait qu'en donnant une valeur au CO₂, universelle et croissante dans le temps, de manière à pouvoir comparer le coût par tonne de CO₂ évitée de chaque acte à son bénéfice écologique monétisé pour ne mettre en œuvre que les actes dont le coût est inférieur au bénéfice du point de vue de la société.

On pourrait bien sûr imaginer orchestrer cette transition énergétique efficace par un chef d'orchestre omniscient et omnipotent qui réaliserait toutes ces analyses coût-bénéfice, de la plus macro (interdiction du charbon) à la plus micro (demander à Mme Y de prendre son vélo ce matin et à M. X de baisser son thermostat à 18°C demain). C'est un peu l'idée de la « planification écologique » que la plupart des partis politiques ont affiché dans leur programme durant les campagnes électorales dans notre pays l'an dernier. Mais, dans une société composée de citoyens libres et de marchés régulés laissant libre cours à l'esprit d'entreprise, la mise en œuvre de la myriade d'actions vertes socialement désirables n'a une chance de se faire que si un signal-prix transparent, unique et universel, est envoyé à l'ensemble des acteurs qui contrôlent ces actions, par application du principe pollueur-payeur inscrit dans notre Constitution.

Force est de constater l'absence d'efficacité, de cohérence et de prévisibilité de notre politique climatique. Une fraction importante des agents économiques de notre pays n'a pas encore compris la nature et l'intensité du challenge climatique pour les années à venir. Nous vivons encore dans l'utopie d'une transition énergétique heureuse, porteuse de prospérité, d'emplois et de réduction de la facture d'électricité. Il n'en n'est rien. Il s'agit en effet d'abandonner volontairement des énergies fossiles somme toute très bon marché et qui ont fait la prospérité de l'Occident depuis deux siècles, pour des alternatives beaucoup plus chères et complexes à produire et consommer. Comme le montre la crise énergétique actuelle, une telle transformation sera inflationniste, c'est-à-dire attentatoire à notre pouvoir d'achat. Un rapport récent¹ de France Stratégie suggère un quasi

¹ Criqui P., « Les coûts d'abattement », Partie 3 – Electricité. France Stratégie, 2022

DISSIPER LES INCERTITUDES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

doublément du coût de production du kWh électrique en France pour atteindre l'objectif de zéro émission nette (ZEN) en France en 2050. Dans un tel contexte, il est impossible pour un politicien sans aspiration suicidaire de porter le discours-vérité « Du sang, des larmes, de la sueur ». En conséquence, les gouvernements passés qui ont eu une ambition climatique ont été obligés d'avancer cachés, par des politiques de gribouilles aux coûts (élevés) cachés, avec une ambition limitée et des résultats médiocres. Les attermoissements de notre politique nucléaire depuis 20 ans en sont la plus dramatique illustration.

UN SUJET D'ACTUALITÉ, PLUS QUE JAMAIS !

Certes, plein de petits gestes (réduction de la durée de la douche, baisse du thermostat...) sont cruciaux pour réduire nos émissions et accroître notre indépendance énergétique à court terme. Mais l'essentiel de nos efforts de décarbonation se concentre dans des investissements lourds en capital : achat de voiture électrique, construction de centrales nucléaires, de panneaux solaires, de turbines éoliennes, etc. Ce sont tous des investissements à durée de vie longue, voire très longue. Nos objectifs à 7 ans (-55 % en 2030), et dans une certaine mesure à 27 ans (ZEN en 2050), nous obligent à investir dès maintenant et à planifier dès cette année la séquence d'investissements à réaliser dans les deux prochaines décennies.

L'essentiel de ces décisions d'investissement devra être réalisé par le secteur privé (capacité de production de batteries, de méthanisation, d'acier et de ciment décarbonés...) et les consommateurs (isolation thermique, pompe à chaleur, mode de transport, localisation géographique...). La loi « Climat et Résilience » de 2021 issue de la Convention Citoyenne pour le Climat aura un effet limité sur notre trajectoire d'émission, parce que sa liste à la Prévert de micropolitiques péremptoires (interdiction de chaufferettes dans les bars, consommation locale dans les cantines...) ne s'adresse pas au cœur et au cerveau du dossier : politique d'investissements privés et incitations des acteurs. En l'absence de politiques climatiques crédibles et durables, les acteurs de la transition manquent de perspectives pour établir leur programme d'investissement. Dans le secteur de la sidérurgie, par exemple, produire de l'acier décarboné avec de l'hydrogène vert et

DISSIPER LES INCERTITUDES

de l'électricité renouvelable pourrait aller jusqu'à doubler les coûts de production. Quel chef d'entreprise accepterait-il de se lancer dans une telle transformation du système de production sans engagement formel de l'État à pénaliser de plus en plus fortement les modes de production les plus carbonées dans l'Union et à ses frontières ? Il ne suffit pas de soutenir la R&D sur l'hydrogène. L'État doit changer les règles du jeu sur les marchés, et la tarification du carbone (taxe ou marché de permis) est le bon instrument. Il s'agit non seulement de mettre un prix sur le carbone, mais aussi d'établir un chemin de croissance crédible de ce prix pour les trois prochaines décennies.

L'exécutif, en France et dans l'Union européenne, est bien conscient de l'impasse dans laquelle nos politiques climatiques se sont embourbées. En France, c'est la Première ministre en personne qui porte le portefeuille climatique en direct et qui subira dans les mois à venir tout échec dans ce domaine. Finis les fusibles de nos pauvres ou lamentables ministres de l'écologie successifs. En 2023, la loi « Climat et Résilience » voit ses premiers effets entrer en vigueur progressivement, avec l'interdiction de location des logements les plus énergétiquement inefficients. Une crise du logement se prépare, qui affectera en premier lieu les ménages les plus modestes. De même, de nombreuses villes ont mis en place des zones de faible émission (ZFE) qui vont éjecter des centres villes ces mêmes ménages et artisans. Mais c'est à Bruxelles que les enjeux politiques vont être les plus forts dans ce domaine avec la finalisation du Pacte Vert pour l'Europe. Malgré les tentatives d'affaiblissement par le Parlement en juin dernier, ce pacte sera finalement très ambitieux, avec deux actions-phare de tarification du carbone : un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et un marché de permis d'émissions spécifique couvrant l'ensemble des émissions des secteurs de la mobilité et du résidentiel. Leur mise en œuvre sera complexe et promet de dures négociations entre les États membres, en particulier en ce qui concerne le point clé de la redistribution de la recette fiscale dérivée de ces deux mécanismes.

Il faut s'attendre aussi à un dur recadrage dans le secteur de la finance. On a laissé croire que les banques, les fonds de pension, les assureurs et les banques centrales pourraient se substituer aux États pour faire le sale boulot. En l'absence d'une fraction suffisamment importante d'investisseurs et d'épargnants prêts à accepter une perte de rendement financier en faveur du bien commun climatique, ainsi que d'une méthode commune pour définir le concept « d'investissement

DISSIPER LES INCERTITUDES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

responsable », ce projet est et restera un échec. Tout au plus les marchés financiers sont capables d'anticiper de futures politiques climatiques pénalisantes pour les acteurs les plus carbonés, afin d'éviter d'investir dans des actifs échoués à venir. Cette capacité des acteurs de la finance à obliger les entreprises d'anticiper ces évolutions dans leur stratégie offre à cette finance un rôle clair, celui d'anticiper le renforcement des politiques climatiques défavorables aux émissions de CO₂. Ce n'est pas rien.

De même que le PDG d'une entreprise sidérurgique ne peut seul dans son coin agir de façon responsable sur le climat sans se faire hara-kiri, un gestionnaire d'actifs est en situation délicate pour réallouer son portefeuille pour être plus vert, mais *in fine* nécessairement moins rentable (sauf émergence d'une politique climatique forte dans le monde). Il faudrait au moins pour cela que ses clients valident un prix interne du carbone en vue de déterminer le portefeuille optimal une fois la rentabilité sociale (rentabilité financière nette de la valeur des émissions du portefeuille) effectivement mesurée. Mais il est difficilement imaginable que les acteurs de la finance durable puissent offrir un différentiel durable de coût du capital favorable aux entreprises responsables sans que la masse des investisseurs neutres sur le sujet ne viennent profiter de ce différentiel, remplaçant les premiers dans le capital des entreprises brunes. Cette « fuite de carbone » spécifique au monde de la finance augure mal du potentiel transformatif de la finance verte. Ce débat sur le rôle de la finance dans la transition énergétique sera nécessairement sur la table en 2023, marquant probablement la fin d'un « cycle bisounours de la finance » qui a déjà trop duré. Il n'a fait qu'augmenter l'incertitude pesant sur la manière dont les investisseurs de la transition verte seront traités à l'avenir.

PROPOSITIONS

1. CLARIFIER LES RÈGLES PÉNALISANT LES ÉNERGIES FOSSILES : SOUTENIR LE PACTE VERT POUR L'EUROPE

L'incertitude est la mère du conservatisme et de la prudence dans les investissements. Sans une clarification rapide de la manière dont seront traités les émetteurs de gaz à effet de serre dans les décennies à venir, il est difficile

DISSIPER LES INCERTITUDES

d'imaginer un décollage rapide des investissements verts dans le secteur privé et chez les particuliers. Les États doivent être crédibles dans l'expression de leur volonté de pénaliser de plus en plus fortement les consommateurs d'énergies fossiles. L'exemple de l'interdiction de la vente de moteurs à combustion neufs en 2035 est emblématique de ce point de vue. Cette interdiction n'est pas crédible si elle n'est pas accompagnée d'une tarification du carbone conduisant à une perte d'attractivité de ces moteurs à cette date. Que se passerait-il en 2034 si les gains de productivité attendus dans le secteur de la batterie et des véhicules électriques ne sont pas au rendez-vous, et si le prix du baril de pétrole revient à des niveaux faibles, comme il est probable si les pays consommateurs deviennent sérieux dans leur politique climatique (les pays pétroliers cherchant à écouler leur « or noir » avant qu'il ne vaille plus rien) ? La révolte des « Gilets jaunes » ne fera que pâle figure par rapport à la révolte qui se produira dans ce scénario qui est loin d'être improbable.

Il me semble donc indispensable que les États de l'Union soutiennent et ratifient le Pacte Vert dans les mois à venir, en particulier ses deux pans relatifs à la tarification du carbone. La France semble d'ailleurs jouer un rôle compliqué dans ce domaine, en s'opposant plus ou moins ouvertement au marché de permis sur la mobilité et le résidentiel. On est dans la posture classique du vote négatif, mais avec l'espoir d'un vote positif majoritaire. Encore fortement marqué par le mouvement des « Gilets jaunes », l'exécutif ne veut pas apparaître favorable à une tarification du carbone, tout en comprenant très bien qu'elle est indispensable pour atteindre l'ambitieux objectif de -55 %.

2. ABANDONNER LES POLITIQUES DE L'OFFRE

Protéger les consommateurs des coûts de la transition énergétique, telle semble être la ligne de pensée d'une majorité de partis politiques dans notre pays. Il faudrait donc appliquer une politique de l'offre, en forçant les entreprises à réduire leur offre de produits carbonés, en particulier le pétrole et le gaz naturel. Faut-il montrer du doigt TotalEnergies, Engie et les banques qui les financent ? Faut-il interdire l'exploration et très rapidement l'exploitation de gisements d'énergies fossiles ? Faut-il persévérer dans le moratoire d'exploration de gaz de schiste ? Faut-il désinvestir du secteur des hydrocarbures ? Répondre positivement à ces questions renforcerait massivement les incertitudes micro et

DISSIPER LES INCERTITUDES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

macroéconomiques, en particulier sur la disponibilité et le prix de ces ressources à l'avenir. Si on ne parvient pas en parallèle à réduire la demande par plus de sobriété et plus d'offre d'énergies renouvelables, la crise énergétique de 2022 apparaîtra alors comme marginale par rapport à celle que nous nous préparerions pour la prochaine décennie si on n'y prend garde en 2023. Faire baisser excessivement l'offre d'hydrocarbures, c'est transférer massivement du pouvoir d'achat des consommateurs vers les propriétaires de la rente pétrolière. C'est une stratégie de troisième ou quatrième rang par rapport à une stratégie de tarification du carbone (où cette rente est captée par l'État). La sortie du gaz naturel constitue un enjeu particulièrement complexe. Si nous ne parvenons pas à éliminer le verrou technologique que constitue le stockage de masse de l'électricité, le gaz naturel devra constituer un appoint de production électrique durant les périodes de faible vent et de faible ensoleillement. S'auto-interdire son usage pourrait nous tirer une balle dans le pied.

Je propose que nous abandonnions ces politiques visant à commander l'offre. La tarification du carbone permet de viser la sobriété simultanément dans nos modes de vie et de production. Laissons au secteur des hydrocarbures gérer ses risques et investissements en connaissance de cause des évolutions de la consommation de ses produits.

3. FIXER UN PRIX DU CARBONE COMPATIBLE AVEC NOTRE AMBITION CLIMATIQUE COLLECTIVE, ET MIEUX PARTAGER LE RISQUE LONG DE TRANSITION

Les économistes ont tort de s'accrocher à une tarification du carbone fondée sur l'approche Pigouvienne, c'est-à-dire sur un prix du carbone égal au dommage marginal. Ceci est pour moi une erreur pour au moins deux raisons. Le premier argument est celui de l'extraordinaire incertitude qui pèse sur ce dommage climatique marginal, sur son étalement dans le temps et sur la manière d'en calculer sa valeur présente (taux d'actualisation). Il faut dissiper cette incertitude, et on ne peut le faire que très marginalement en renforçant la recherche dans ce domaine². Par ailleurs, il faut reconnaître ici que les politiques n'ont pas attendu que les scientifiques résolvent leur différend dans cette estimation du coût social

² Voir par exemple Pindyck R. S., « The use and misuse of models for climate policy », *Review of Environmental Economics and Policy*, Vol. 11, No. 1, 2017, p. 100-114

DISSIPER LES INCERTITUDES

du carbone. Ils ont décidé que l'objectif doit être de 2°C, voire même peut-être 1,5°C. Peu importe aujourd'hui de savoir si cet objectif est optimal ou pas, c'est-à-dire qu'il égalise le coût marginal d'abattement dans l'économie avec ce dommage marginal si difficile à estimer. La question est dans un sens beaucoup plus simple. A l'objectif de 2°C correspond un « budget carbone » estimé à environ 1000 GtCO₂ dans le dernier rapport du GIEC. Les économistes doivent donc aujourd'hui résoudre le problème suivant : quelle est la séquence de prix du carbone d'ici à la fin du siècle qui est compatible avec ce budget carbone ? Du dommage marginal, on passe donc à un prix du carbone comme variable duale à la contrainte carbone. C'est plus simple.

Plus simple, certes, mais pas vraiment moins incertain. Selon que l'environnement technologique futur aura permis ou non d'abattre le CO₂ à faible coût (on peut penser à la fusion nucléaire, à l'hydrogène ou à la capture et séquestration par exemple), ce prix du carbone compatible avec l'objectif de décarbonation fixé par la sphère politique sera astronomique ou dérisoire. La bascule d'une tarification du carbone visant un prix (taxe carbone) à celle visant une quantité (marché de permis) a pour conséquence de faire porter sur les acteurs de la transition des incertitudes considérables sur la viabilité et la rentabilité de leur modèle économique³. Qui peut dire aujourd'hui quel sera le prix du carbone sur les marchés ETS en 2030 pour réduire nos émissions de 55 % ou, pire encore, en 2050 pour atteindre ZEN ? A défaut de dissiper cette incertitude non réductible, nous devrions établir un mécanisme permettant un meilleur partage des risques entre ces acteurs verts et le reste de la société.

Je propose d'offrir à l'ensemble des agents économiques une garantie sur l'évolution future du prix du carbone sur le marché des permis d'émission ETS dans l'Union européenne. Plus spécifiquement, je propose de fixer un prix-plancher de 150 euros par tonne de CO₂ en 2024, croissant à 4 % par an. Cette garantie offre une assurance à ces agents, et dissipe une bonne part du *downside risk* de leurs investissements verts, pour les entreprises et pour les ménages. Cela donne de la visibilité longue aux acteurs de la transition. Bien entendu, cette proposition a un coût économique. En effet, s'il devait advenir que nous découvriions une technologie de décarbonation massive et peu coûteuse dans les décennies à venir, le maintien

³ Ces risques sont considérables. Voir par exemple Gollier C., « The cost-efficiency carbon pricing puzzle, mimeo, Toulouse School of Economics », avril 2022

DISSIPER LES INCERTITUDES DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

d'un prix élevé du carbone nous conduira à dépasser notre objectif climatique. Je suis convaincu que c'est un coût économique que nous devrions accepter de prendre pour déclencher dès aujourd'hui une vague massive d'investissements climatiques en Europe. Bien entendu, cela n'est jouable que si nous sommes capable de juguler les fuites de carbone que cette politique pénalisante pour les industries brunes, par le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières contenu dans le Pacte Vert.

4. CRÉER UNE BANQUE CENTRALE DU CARBONE

L'instabilité politique et les doutes que l'on peut légitimement avoir sur la volonté d'agir sur le climat et imposer à l'économie des coûts de transition importants induisent une bonne part des incertitudes qui pèsent sur la rentabilité future des investissements verts. Les marches arrières des politiques face aux pressions de l'opinion publique et de toutes sortes de lobbies renforcent ces doutes et ces incertitudes. On peut citer par exemple le gel de la taxe carbone dès le démarrage du mouvement des « Gilets jaunes », ou la résistance victorieuse (en tout cas à l'été 2022) des députés français au Parlement européen visant à instaurer le marché de permis sur le secteur de la mobilité.

C'est la crédibilité des engagements politiques de décarbonation sur le temps long qui s'en trouve largement affaiblie. Ce problème de crédibilité est proche de celui de la politique monétaire : à court terme, augmenter la masse monétaire améliore le bien-être, mais crée de l'inflation à long terme. Le problème a été réglé en offrant l'indépendance aux banques centrales, mais en leur imposant un mandat clair (inflation à 2 %) avec un instrument (l'émission de monnaie). Ce mécanisme a brillamment montré sa capacité à résoudre ce problème. Pourquoi ne pas mettre en œuvre le même mécanisme pour résoudre le problème de crédibilité de la politique climatique en Europe ? Créons une « Banque centrale du Carbone » avec un mandat clair (budget carbone européen) et un instrument (l'émission de permis d'émission). Avec Jacques Delpla, j'ai exploré une telle proposition et émis quelques recommandations⁴.

⁴ Delpla J., Gollier C., « Pour une banque centrale du carbone », Astérian Analyse N°1, octobre 2019

BIBLIOGRAPHIE

Criqui P., « Les coûts d'abattement », Partie 3 – Electricité. France Stratégie, 2022.

Gollier C., « The cost-efficiency carbon pricing puzzle, mimeo, Toulouse School of Economics », avril 2022.

Pindyck R. S., « The use and misuse of models for climate policy », Review of Environmental Economics and Policy, Vol. 11, No. 1, 2017, p. 100-114.

Delpla J., Gollier C., « Pour une banque centrale du carbone », Astérian Analyse N°1, octobre 2019.

DISSIPER LES INCERTITUDES

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE

ENSEIGNEMENTS STRATÉGIQUES ET TECHNOLOGIQUES DES RÉCENTS CONFLITS

PAR ANDRÉ LOESEKRUG-PIETRI

À PROPOS DE L'AUTEUR

André Loesekrug-Pietri a occupé des postes à responsabilité dans le capital-investissement, en cabinet ministériel auprès de la ministre des Armées, dans l'industrie chez Airbus et comme entrepreneur. Il est actuellement président de la Joint European Disruptive Initiative (JEDI), qui vise à ce que l'Europe reprenne le leadership sur l'innovation de rupture. Diplômé d'HEC, de la Harvard Kennedy School et auditeur libre à Sup'Aéro, il est pilote privé, anime une chronique « Sciences et Technologies » sur Europe 1, et enseigne la géopolitique des technologies à SciencesPo. Il est membre du Innovation Security Board de la Conférence de Sécurité de Munich.

SYNTHÈSE

Depuis la chute du mur de Berlin et la « fin de l'histoire », la plupart des pays occidentaux semblaient avoir une politique de défense adaptée aux missions de maintien de la paix ou aux opérations militaires – en dehors de l'Europe. L'augmentation du risque terroriste avait enfoncé un premier coin dans cette politique. Les tensions croissantes entre les États-Unis et la Chine, la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine appellent désormais à une remise en question totale de nos doctrines, de notre capacité d'anticipation, de nos grands programmes et de nos coopérations.

Dans sa note, André Loesekrug-Pietri analyse, à la lumière du contexte actuel, les domaines de la défense qui doivent être renforcés immédiatement et ceux qui, à plus long terme, doivent faire l'objet d'une refonte pour que nous ne soyons pas condamnés à subir les – nombreuses – crises du XXI^e siècle. Pour l'auteur de cette note, nos doctrines ne peuvent rester les mêmes face aux ruptures en cours et à l'extension du champ de la guerre à l'économie, à l'idéologie, à l'information... formes de guerres pour lesquelles nos sociétés occidentales ne sont plus armées. Selon le président de la JEDI, c'est un vrai bouleversement de la structuration de nos sociétés, de nos chaînes d'approvisionnements et de nos économies qui se profile. Alors que la guerre est de retour en Europe, « il est temps pour les Européens de prendre à nouveau des décisions fortes et des actions décisives ».

Si vis pacem, para bellum.

Si tu veux la paix, prépare la guerre.

Depuis la chute du mur de Berlin et la « fin de l'histoire », la plupart des pays occidentaux semblaient avoir une politique de défense adaptée aux missions de maintien de la paix ou aux opérations militaires — en dehors de l'Europe.

La guerre contre l'État islamique et l'augmentation du risque terroriste porté au sein de nos pays avait déjà fait apparaître une évolution vers une plus grande corrélation entre sécurité extérieure et intérieure — le fameux « continuum de sécurité ». La croissance des tensions entre les États-Unis et la Chine, symbolisée par le pivot vers l'Asie de l'Amérique, et accélérée par une Chine plus agressive sur tous les plans internationaux, qui a réussi sa reprise en main de Hong Kong, a été un des déclencheurs d'une fragmentation du monde qui a commencé par les sphères économiques et technologiques. La pandémie de Covid-19 n'a fait que révéler l'incapacité du cadre multilatéral à contrer des forces centrifuges croissantes, où les chocs de valeurs et la projection de puissance révèlent un affrontement de plus en plus évident entre systèmes de valeurs que tout oppose. Le retour de la guerre en Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, qui n'est pas le choc tant souligné car l'annexion de la Crimée en 2014 (ou même le siège d'Alep), était déjà un signe plus qu'annonciateur, appelle à une remise en question très large de nos doctrines, de notre capacité d'anticipation, de nos grands programmes et de nos coopérations.

Cette note analyse les domaines de la défense qui sont à renforcer sans attendre et, notamment, nos capacités de combats terrestres, notre capacité à durer, nos capacités de communications, d'interopérabilité et de commandement (C2) et enfin nos capacités de systèmes autonomes et de déni d'accès. Nous analyserons les nombreux sujets qui nous semblent devoir faire l'objet d'une refonte majeure et, notamment, les nouveaux types de conflits combinant guerre à haute intensité

DISSIPER LES INCERTITUDES

et hybride, la révolution en cours du renseignement, la nécessité de revoir notre programmation et notre capacité d'anticipation sauf à devoir de plus en plus subir et non avoir prise sur les crises du XXI^e siècle. Enfin, nous aborderons la nécessaire évolution de nos doctrines, que ce soit le domaine de la dissuasion, les ruptures amenées par les technologies émergentes et la sphère informationnelle et cognitive. Nous concluons par le concept de conflit total incluant conflit armé bien entendu, mais aussi guerre économique, idéologique et informationnelle pour lesquelles nos sociétés occidentales ne sont plus armées.

Cette accélération géopolitique sans pareille aura un impact majeur sur la structuration de nos sociétés, de nos chaînes d'approvisionnements et de nos économies. Ce document ne fournit pas de réponses définitives aux décideurs politiques. Mais, maintenant que la guerre est de retour en Europe, il est temps pour les Européens de prendre à nouveau des décisions fortes et des actions décisives. Les nuages noirs actifs au Donbass, qui s'accumulent aussi du côté du détroit de Taiwan, doivent nous appeler à une action stratégique, vigoureuse et rapide.

LE RETOUR DE LA GUERRE EN EUROPE REBAT LES CARTES DE LA DOCTRINE STRATÉGIQUE ET NOTAMMENT DE L'IMPORTANCE DE LA TECHNOLOGIE

« Pour l'Ukraine, le maintien de la supériorité technologique est essentiel pour remporter la victoire »

Volodymyr Havrylov, vice-ministre ukrainien de la Défense, février 2023

La guerre en Ukraine a accéléré la prise de conscience, déjà gagnée en Afghanistan ou dans le conflit du haut Karabakh, que « masse » et haute technologie n'étaient pas contradictoires, mais au contraire à voir en grande complémentarité, le dénominateur commun étant l'agilité et l'anticipation, en termes de développement et d'emploi.

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE

L'A2/AD (Anti Access / Area Denial), déni d'accès et interdiction de zone, demeure un élément clé, qui a changé la face du conflit syrien en remettant en cause la supériorité aérienne qui est depuis longtemps un élément clé de supériorité occidentale, notamment depuis la première guerre du Golfe. Les systèmes russes S300 et S400 avaient permis au régime de Bachar Al-Assad de continuer sa sinistre entreprise. C'est aussi cela qui a permis à l'Ukraine, disposant d'une centaine de batteries S300 au début du conflit, d'éviter la maîtrise du ciel par les Russes, battant en brèche l'image habituelle des conflits des 30 dernières années dont les assauts initiaux (Desert Storm, Desert Shield), voire l'essentiel du conflit, se sont joués dans les airs (opérations Serval au Mali ou Harmattan en Lybie, Inherent Resolve contre l'État islamique en Syrie). Les drones turcs Bayraktar, proposés jusqu'à 2 millions de dollars l'unité, ont démontré leur utilité opérationnelle à la fois dans le Haut Karabakh et en Ukraine. Ils remettent en question le concept de l'Eurodrone, projet franco-allemand maintes fois retardé et dont le coût est estimé à 100 millions d'euros pour une utilisation dans les forces au plus tôt en... 2029, et qui est également un drone MALE – Moyenne Altitude, Longue Endurance. Certes, les performances théoriques de l'Eurodrone seront supérieures – ce qui reste à prouver en 2029 tant les technologies auront progressé d'ici là – mais surtout le différentiel de coût permettrait, à budget constant, une utilisation plus massive dans des zones contestées. Cela soulève plus généralement la question du rapport coût-bénéfice de disposer de nombreuses armes à un coût relativement faible, plutôt que d'une poignée d'outils de pointe et coûteux (comme les systèmes antimissiles Patriot ou THAAD, voire le F-35).

En revanche l'émergence des attaques en essaim, bien qu'elles n'en soient encore qu'à leurs débuts, risque de changer radicalement certains principes fondamentaux de la défense aérienne, avec à la fois le risque d'attaques de saturation de la défense et de décorrélation croissante entre coûts de l'attaque (depuis les drones iraniens à 25 000 dollars pièce) et ceux de la défense. Les systèmes d'interception, adaptés aux essais et à l'hypersonique comme les armes à énergie dirigée, sont d'autres exemples d'armes défensives dans lesquelles il faut d'urgence investir.

Les systèmes de communication sont devenus à la fois un élément clé de coordination et de projection sur les théâtres d'opérations, à la fois militaire et économique. Le rôle des satellites d'observation, que ce soit pour la compréhension

DISSIPER LES INCERTITUDES

des chaînes de valeur économique, d'une situation de catastrophe naturelle, comme on le voit avec la Turquie, ou d'un champ de bataille, est devenu central avec l'essentiel des informations venant de constellations civiles comme Planet ou Maxar (90 satellites) qui bénéficient d'une résolution très fine, d'un temps de revisite court et d'une capacité de traitement des images exceptionnelle. Les satellites d'observation jouent un rôle central et constituent l'une des rares sources d'informations fiables sur le champ de bataille.

Les constellations de communication ont un impact majeur sur la sauvegarde des réseaux de communication et ont permis une véritable politique de projection et d'influence comme le montre l'utilisation de Starlink par le leadership ukrainien, en plus de la fonction de sauvegarde des réseaux de communication de Kiev. Enfin, les câbles sous-marins sont apparus comme une vulnérabilité majeure pour les réseaux de communication, avec un risque réel de perturbation par les sous-marins et les robots sous-marins (ROVS). Avec plus de 90 % du trafic international transatlantique passant par quelques dizaines de câbles – sur un total mondial d'à peine 200 câbles –, les vulnérabilités sont devenues éclatantes. Le rôle prépondérant des géants de la technologie (Microsoft pour le soutien cyber à l'Ukraine ou les GAFAM, qui posent aujourd'hui près de 90% des câbles sous-marins) et leurs décisions politiques comme l'éventuelle limitation de l'utilisation de Starlink en Crimée ou pour contrôler des drones ukrainiens mettent en lumière le rôle politique croissant que ces entreprises jouent.

Le rôle clé du C2 « commandement et contrôle » confirme l'importance attachée par les armées occidentales au rôle essentiel de la coordination, compréhension des théâtres d'opérations et de la fusion des données. Le CPCO français en est une démonstration très positive. En contraste, l'absence de coordination côté russe – qui a abouti à la nécessité pour de nombreux officiers supérieurs de « monter » au front et d'y être exposés – a démontré les failles béantes de leur système de communication cryptée et de coordination entre brigades opérationnelles, mais aussi entre le front et le soutien sur des lignes logistiques qui se sont vite allongées. L'intégration du commandement et du contrôle (C2) avec une fusion avancée des données entre l'observation, le commandement, la connaissance de la situation, le renseignement et l'OSINT (Open Source Intelligence, renseignement utilisant des sources ouvertes) est considérée comme une grave lacune du côté russe.

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE

La fusion de données de plus en plus hétérogènes et nombreuses va faire de l'utilisation de capacités de traitement automatique, d'analyse cognitive et de construction de scénarii anticipatifs par intelligence artificielle un élément clé de la capacité de nos forces et de nos dirigeants politiques à éviter d'être réactifs lors des crises futures. Cette fusion des données, à la fois numérique et de terrain, a probablement permis aux renseignements des États-Unis et du Royaume-Uni de mieux prédire l'invasion russe par rapport à l'Italie, la France et l'Allemagne, qui pensaient que c'était du bluff. Mais, outre les agences contrôlées par l'État, le renseignement est désormais de plus en plus alimenté par les informations ouvertes, avec l'intégration de l'OSINT qui peut jouer un rôle clé dans le filtrage des données, le pillage et la désinformation et dans la connaissance de la situation. Dans le cadre français, l'enjeu de transformer l'essai sur le big data militaire et le succès des programmes comme Artemis, est crucial.

Il faut également noter une utilisation de plus en plus offensive du renseignement, comme on a pu le voir avec les États divulguant beaucoup plus d'information au grand public, pour avoir un impact sur le cours des choses et justifier leur activité (voir ci-dessous la « Doctrine Biden »), mais aussi une porosité avec les entreprises privées qui permettent au grand public d'accéder à de nouvelles données (Google Maps ayant décidé mi-avril 2022 de déflouter les bases militaires russes).

Côté occidental, le C2 est également clé pour permettre l'interopérabilité des différentes armées, essentielle dans un contexte de guerre d'usure et de grande attrition des ressources en hommes et en munitions. Cette interopérabilité, notamment logicielle, doit être au cœur des développements futurs de systèmes d'armes et ne doit pas être laissée aux matériels américains sous peine de voir « l'effet F35 » se multiplier pour un grand nombre de capacités (le fait de voir de nombreux pays européens acquérir des F35 pour s'intégrer au système de défense américain). Par ailleurs, il faut intégrer des domaines beaucoup plus larges dans le C2, notamment les chaînes de valeurs économiques et la guerre informationnelle qui jouent un rôle de plus en plus déterminant et ne peuvent plus être considérés comme des domaines distincts. La position de faiblesse française sur les réseaux sociaux de la bande sahélo-saharienne a activement contribué à la pression croissante en vue d'un retrait.

DISSIPER LES INCERTITUDES

Enfin, l'interopérabilité est également essentielle car elle permet à des coalitions d'avoir un système global beaucoup plus résilient que la simple juxtaposition des capacités pour supporter des conflits de longue durée qui érodent nos réserves (des munitions aux personnels en passant par l'énergie). Sur les réseaux énergétiques, le fait que l'Ukraine et la Moldavie aient pu être connectées beaucoup plus rapidement aux réseaux énergétiques de l'UE les a rendues soudainement moins dépendantes stratégiquement de la Russie. Mais cela a également montré que dans une guerre hybride, la sécurité énergétique est essentielle pour les pays en guerre, mais aussi pour les membres de l'OTAN qui ne sont pas directement impliqués dans le conflit.

Après un an de guerre en Ukraine, la preuve a été faite du coût de la non-interopérabilité : la livraison d'armes des pays occidentaux en Ukraine s'est non seulement faite au compte-goutte, mais aussi avec une grande hétérogénéité (livraison de matériels soviétiques par les anciens pays du Pacte de Varsovie, de matériels occidentaux du XX^e siècle (canons Panzerhaubitze, chars Leopard...). Cette diversité des modèles (et, *a fortiori*, leur interopérabilité) créent des problèmes de logistiques (munitions différentes entre les différents modèles de chars ou de canons d'artillerie), de formation et bien évidemment de coûts.

LE PROLONGEMENT DE LA GUERRE EN UKRAINE ET SON ISSUE IMPRÉVISIBLE SOULIGNENT LA NÉCESSITÉ DE DOCTRINES CLAIRES, D'AMÉLIORER SES CAPACITÉS D'ANTICIPER, SE PRÉPARER SANS CESSER À L'IMPRÉVU

La durée (plus d'un an) de la guerre en Ukraine a démontré que celle-ci n'était pas un épiphénomène mais, du point de vue des belligérants directs (Ukraine et Russie), une guerre totale (« opération spéciale » ou pas) et une véritable guerre longue : la Russie n'a pas de véritables succès militaires à faire valoir (mis à part l'encerclement de Bakhmut), mais « tient » dans sa détermination et sa masse ; la Chine abandonne de plus en plus sa position « neutre » en laissant certains de ses grands groupes soutenir la Russie ; les Occidentaux contribuent à maintenir leur volonté de vouloir soutenir l'Ukraine (avec une gradation dans les livraisons d'armes qui ne devraient plus connaître de limites). Pour l'instant, aucune issue

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE

de sorties au conflit ne se présente (étant donné les positions antagonistes entre belligérants (la Russie refusant de reconnaître la souveraineté de l'Ukraine, l'Ukraine réclamant le *statu quo ante bellum*) ; la plupart des pays non-occidentaux restant « attentistes » ou ne prenant pas position (Afrique, Amérique du Sud...) — et participant à un *statu quo* que n'acceptent ni la Russie, ni l'Ukraine.

La ligne de crête est de plus en plus étroite pour les Occidentaux qui doivent tout faire pour que l'Ukraine gagne sans pour autant provoquer un affrontement généralisé. Or, plus la guerre se prolonge, plus l'incertitude interne et la non-clarté stratégique se paieront cher. Les développements accélérés soulignés dans la première partie ont montré qu'il est plus important que jamais pour une puissance militaire d'avoir des objectifs et des options clairs pour les grandes questions stratégiques actuelles (armes nucléaires tactiques, Taïwan, guerre de l'information et d'opinion, politique d'exportation, interopérabilité, guerre à bas prix) afin d'aligner sa stratégie et ses tactiques de manière cohérente et efficace.

Parmi les principales questions ouvertes se posent naturellement les grandes questions de doctrine et, notamment, d'emploi des armes nucléaires. Le conflit ukrainien a ceci de notable que de nombreuses lignes rouges ont été piétinées : non-respect de frontières internationales, agression militaire caractérisée, agitation de la menace nucléaire. D'une certaine manière, une autre ligne rouge a été franchie, à savoir celle de la « non-ambiguïté » stratégique (qui n'est d'ailleurs pas si claire). Alors que les puissances nucléaires se targuent d'ordinaire de ne pas clarifier les modalités exactes durant lesquelles elles utiliseraient la force nucléaire (afin, justement, de renforcer la dissuasion nucléaire), le président de la République avait, en octobre dernier, prononcé la « fausse » clarification suivante : « La France a une doctrine nucléaire. Elle repose sur les intérêts fondamentaux de la nation... Ce n'est pas du tout ça qui serait en cause s'il y avait par exemple une attaque nucléaire en Ukraine ou dans la région. Nous avons un cadre pour ce qui nous concerne. » Bien qu'il ne fût, en effet, pas sérieusement envisagé par l'état-major français d'utiliser l'arme nucléaire face à la Russie, cette sortie de d'une « ambiguïté stratégique » a été fortement critiquée.

Cette « non ambiguïté » ne concerne d'ailleurs pas que le nucléaire, mais aussi les armes conventionnelles : ainsi du président, américain cette fois-ci, qui excluait avant la guerre (10 février 2022) l'envoi de troupes américaines en Ukraine (en

DISSIPER LES INCERTITUDES

précisant, de ses propres mots, que l'envoi de soldats américains en cas d'attaques russes serait une guerre mondiale) ; qui excluait en mai dernier l'envoi de roquettes pouvant toucher le sol russe ; ou qui excluait en janvier 2023 la livraison d'avions de chasse F-16.

Ambiguïté ou pas, nous devons nous préparer à ce qui était encore impensable il y a quelques mois et anticiper au maximum les scénarii les plus improbables. Quelle réaction en cas d'utilisation de petites armes nucléaires tactiques ? Quelle réaction en cas d'attaque sur nos propres pays alors que nous nous étions entièrement concentrés sur les interventions extérieures depuis 25 ans ? Quelles lignes rouges, et lesquelles rendre publiques, lesquelles garder secrètes ? Jusqu'où doit on rester fidèle au concept d'incertitude stratégique dont on voit que les États-Unis se sont écartés sur Taïwan ? Sur quel terrain devons continuer à intervenir (Sahel, moyen orient, cyber) ou quels terrains investir (destruction de satellites, cyberattaque massive, manipulation de réfugiés du Moyen-Orient comme l'a fait la Biélorussie, détournement d'avion) ? Comment nous préparons nous à tous les scénarii pour Taïwan, à la fois sur le plan purement militaire et sur les conséquences économiques cataclysmiques en résultant ? Que faire en cas de survol d'un ballon chinois dans notre espace aérien ?

Ces questions stratégiques, ce nœud gordien, n'ont toujours pas été réellement tranchées. Dans l'élaboration actuelle de la Loi de Programmation Militaire (LPM 2024-2030), la doctrine stratégique semble ainsi être celle d'un double objectif quasi-contradictoire : l'importance du maintien de la dissuasion nucléaire ; et l'importance de renforcer des alliances (ce qui présuppose que la dissuasion nucléaire ne soit pas suffisante).

Prolongement de la doctrine stratégique, la question de la stratégie d'alliances devient absolument centrale. Dans quelle mesure l'Europe doit-elle s'aligner sur les États-Unis ? L'Alliance atlantique doit-elle être renforcée, ou bien les Européens doivent-ils éviter de s'inscrire dans une nouvelle mentalité de guerre froide. L'alignement actuel sur les positions américaines renforce elle ou fragilise-t-elle l'Europe sur le long terme ? La réponse n'est pas du tout évidente et requiert une capacité d'anticipation puissante. Au-delà de la guerre en Ukraine, la récente alliance américano-néerlandaise (de blocage d'exportation de machines-outils

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE

et de technologies dans le domaine de semi-conducteurs) montrent bien que les alliances demeurent le cadre essentiel de *containment* vis-à-vis de la Chine.

Les stratégies militaires sont en bouleversement, avec l'apparition rapide de nouveaux domaines d'opérations. Le cyber et le spatial sont devenus des domaines d'opérations de l'OTAN en 2016 et en 2019, en plus des domaines air, mer et terre, et on peut imaginer que la supériorité aérienne, jusqu'à présent condition essentielle de victoire, puisse laisser place à une supériorité cyber ou une supériorité spatiale bien plus importante, mais dont les doctrines d'emploi restent à préciser tant ils sont nouveaux et en plein développement en termes de compétences et de capacités. Sur ces deux premiers sujets, l'avance des États-Unis en cyber et spatial est-elle suffisante pour « porter » les membres de l'OTAN ? Avec le retard européen sur le cyber (ChatGPT et équivalent chinois en cours de développement, par exemple) ou sur le spatial (plus d'accès à l'espace étant donné le retard d'Ariane VI, arrêt de l'utilisation de Soyouz) – l'Europe, au sein de l'Alliance, est-elle capable de vraiment garder une voie forte malgré son déclin technologique généralisé ? Sans parler d'un potentiel 6^e domaine qui est celui du domaine cognitif.

Les choix technologiques qui sont devant nous sont majeurs. Les armes hypersoniques (permettant une première frappe non balistique) et les capteurs quantiques ou de particules (permettant d'identifier la localisation des sous-marins) vont-ils être une rupture majeure pour notre doctrine de dissuasion ? La destruction d'une partie significative de la cavalerie russe signifie-t-elle la fin du modèle de char piloté tel que nous le connaissons et qui constitue un pan majeur de notre armée de terre ? Les drones vont-ils changer la donne dans les combats de ville ou les espaces aériens contestés ? L'absence d'attaques cyber de grande ampleur révèle-t-elle une surévaluation de la menace ? Le *cheapfare* et l'accès facilité aux drones, aux systèmes antichars, à l'IA ou au cyber facilite-t-il le glaive ou le bouclier ?

Enfin, la notion de guerre totale, étendue au champ civil, va beaucoup plus loin que les concepts actuels de conflit multi-domaines sur lesquels l'OTAN a bâti son nouveau concept stratégique présenté lors du Sommet de Madrid. Comment se préparer à une « guerre totale » où la résistance civile joue un rôle essentiel ? Comment intégrer les « armes » militaires et économiques et intégrer les sanctions

DISSIPER LES INCERTITUDES

dans le concept de défense ? Comment intégrer la politique d'exportation dans un concept stratégique solide sur le long terme, et faire face à des retournements d'alliance ? La notion d'extraterritorialité, que l'on connaît déjà avec les normes ITAR américaine, doit-elle être étendue à tous les domaines économiques, des investissements internationaux, voire des ressources humaines ? Comment avoir une image en temps réel des dépendances quand les disciplines se croisent, les interactions physiques et digitales se multiplient et parallèlement l'accès à l'information se fragmente avec un réel risque de cône d'aveuglement sur certaines situations (on pense notamment à la Chine) ?

Il est facile de laisser ces questions sans réponse, mais le prix à payer d'une absence d'anticipation ne fera que croître avec l'accélération des crises et de la fragmentation du monde. A la France et aux Européens de relever le défi et d'avoir le courage de se transformer sans attendre pour redevenir maîtres de leur destin.

12 PROPOSITIONS POUR QUE LA FRANCE & L'EUROPE REPRENNENT L'AVANTAGE STRATÉGIQUE DANS LES CONFLITS DU XXI^E SIÈCLE

- 1.** Un processus d'anticipation à mettre au cœur du processus décisionnel afin de reprendre l'avantage et ne pas être bousculés par des crises qui seront toujours plus nombreuses. Il sera léger et agile pour combiner vision long terme et révision très régulière, afin d'éviter toute surprise stratégique.
- 2.** Un processus d'anticipation qui pourra intégrer l'Intelligence Artificielle pour gérer la masse d'information et identifier les signaux faibles.
- 3.** Un processus d'achat à revoir entièrement, qui prend en charge *ab initio* une partie des coûts de développement non récurrents, en échange d'une grande modularité et évolutivité des équipements. Pour améliorer sans cesse les capacités dans un contexte budgétaire contraint, et baisser les couts de maintien en condition opérationnelle.

UNE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADAPTÉE AU XXI^E SIÈCLE

4. Processus de transferts à l'Ukraine – et plus largement de contrôles à l'export – à revoir également : comment éviter les lenteurs en cascade, où la Pologne doit avoir un accord allemand et l'Allemagne un accord américain pour transférer du matériel militaire ?
5. Les programmes et les achats utilisés de manière stratégique pour pousser au maximum l'innovation, faire émerger des nouveaux acteurs en diminuant le risque d'exécution, moderniser la production pour monter fortement en puissance quand la situation l'exige sans avoir à surstocker (économie de guerre) et sécuriser la souveraineté sur des briques technologiques clés – dont il faut avoir conscience, d'où l'importance de l'anticipation.
6. Intégrer le concept de guerre totale : résilience sociétale, capacités industrielles, guerre cognitive et informationnelle, coercition et souveraineté économique et technologique.
7. Des processus RH radicalement simplifiés, avec des allers-retours plus fréquents pour diversifier et enrichir les talents et un appel plus large à la réserve opérationnelle. Des salaires attractifs, mais surtout une simplification maximale pour attirer des profils non-militaires sur des fonctions autrefois support mais de plus en plus critiques (spatial, cyber).
8. Un renseignement dont une des priorités doit être la correcte évaluation des forces et faiblesses de nos adversaires et de nos alliés, et la fusion de sources de données hétérogènes dans un contexte de complexité croissante et de crises multiples. L'erreur de jugement sur les capacités russes doit nous faire réfléchir sur notre véritable compréhension des capacités chinoises, autrement plus opaques, et encore plus depuis la quasi fermeture du pays depuis 2020 (JEDI publiera une note sur ce sujet au T1 2023).
9. Une attention permanente portée à la résilience, à nos vulnérabilités et à nos dépendances dans le domaine militaire, mais aussi d'accès aux ressources et de souveraineté de nos chaînes de valeur économiques.
10. Des partenariats européens qui doivent aboutir à un effet d'échelle et une émulation technologique maximale, contrairement à la situation actuelle de

DISSIPER LES INCERTITUDES

fragmentation de facto avec de multiples déclinaisons nationales et une spirale compétitive négative.

11. Des partenariats qui permettront également une forte interopérabilité, gage de résilience dans un contexte de haute intensité (capacités, munitions, compétences), mais aussi d'argument à l'export.

12. Continuer à porter une attention maximale au C2 (Command & Control) dans tous les domaines, y compris économiques et informationnels, gage de notre capacité de garder l'initiative sur tous les champs de conflictualité.

DISSIPER LES INCERTITUDES

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

PAR CATHERINE LUBOCHINSKY

À PROPOS DE L'AUTRICE

Catherine Lubochinsky est professeure à l'Université Paris-Panthéon-Assas et membre du Cercle des économistes. Elle est également membre du conseil scientifique de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et du Comité scientifique de Citéco.

SYNTHÈSE

Alimentée par les crises et les taux d'intérêt très faibles, la hausse de l'endettement mondial ces cinquante dernières années a été indiscutable. S'il concerne aussi bien les États que les ménages et les entreprises, les économies développées que celles en développement, ce constat global masque de fortes disparités.

Catherine Lubochinsky se livre dans cette note à une analyse comparée de l'évolution de l'endettement à l'échelle mondiale. Elle y observe d'une part, de fortes inégalités de soutenabilité entre les dettes et d'autre part, des facteurs de risques différents selon les agents. Comme elle le rappelle, la soutenabilité d'une dette dépend aussi de son détenteur. C'est pourquoi la détention croissante de la dette publique par les banques centrales (comme en Europe) ou de la dette privée par des résidents (comme en Chine) a diminué sensiblement le risque de défaut. Alors même que la dette augmentait... ce qui n'est en revanche pas le cas de la dette extérieure.

Pour finir, Catherine Lubochinsky dresse quelques perspectives sur l'évolution de la dette face aux besoins d'investissements massifs pour les transitions énergétique, numérique et climatique. Restructuration de la dette des pays émergents, augmentation de la fiscalité des multinationales, incitations à recourir au financement par fonds propres des entreprises sont quelques-unes des propositions qui concluent cette note. Saurons-nous les mettre en place avant que n'éclate une crise de la dette ?

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

La remontée récente des taux d'intérêt par les banques centrales a relancé les débats sur les taux d'endettement et les risques de crises. Ces débats sont aussi récurrents que les crises et pourtant la dette mondiale ne cesse d'augmenter, passant d'un peu plus de 100 % du PIB mondial en 1970 à 250 % fin 2021. Si tout le monde s'accorde à reconnaître que sans dette il aurait été impossible de financer les révolutions industrielle et technologique, et donc la croissance, il est également indéniable que trop de dette provoque des crises de solvabilité qui peuvent avoir une dimension systémique ainsi que la crise de 2007-2008 l'a rappelé. Évidemment, le consensus disparaît dès qu'il s'agit de définir « trop de dette » puisque la soutenabilité d'une dette dépend non seulement de l'agent emprunteur (dette publique contre dette privée, pays avancés contre pays émergents) mais aussi des caractéristiques de cette dette, dans un environnement macroéconomique donné. Les crises de dette publique sont, tout comme les crises de dette extérieure, délétères pour les populations qui subissent le poids des ajustement requis. Les crises de dette privée (entreprises et ménages) peuvent elles aussi comporter une dimension systémique. La question est donc de savoir si ces taux d'endettement sont – tous – soutenables dans le contexte économique actuel compte tenu des alertes récentes qui se multiplient en réaction à la hausse des taux d'intérêt et au ralentissement de l'activité économique. Des restructurations de dette des pays les émergents sont incontournables ; pour les pays avancés, seule une forte croissance de long terme et éventuellement « un peu » d'inflation persistante permettront d'alléger le poids des dettes, comme ce fut le cas en 2021.

LA DETTE N'ÉPARGNE AUCUN ACTEUR ÉCONOMIQUE...

L'évolution de la dette mondiale (Figure 1) est sans appel. Au cours des cinq dernières décennies, l'aggravation tendancielle des déficits budgétaires a constitué la composante majeure de l'augmentation de cette dette. Cependant, les deux

DISSIPER LES INCERTITUDES

dernières crises, financière et sanitaire, ont contribué à elles seules pour 50 points des 250 % du PIB mondial que représente la dette fin 2021.

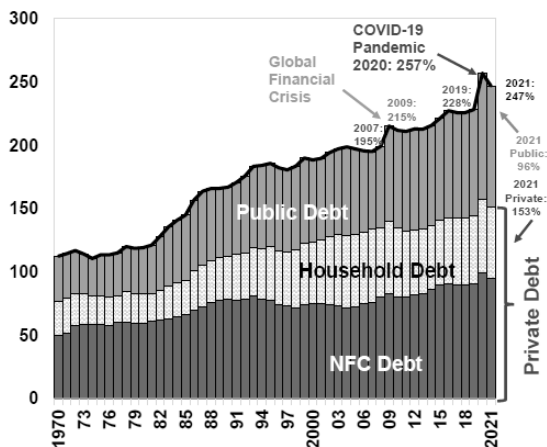


Figure 1 : Evolution de la dette mondiale en % du PIB mondial

Source : FMI Global Debt Monitor 2022

Au cours des deux dernières décennies, un autre facteur explicatif de cette augmentation provient du très faible niveau des taux d'intérêt qui a permis de desserrer la contrainte budgétaire de tous les agents économiques (publics ou privés). En effet, quand les taux d'intérêt sont quasiment nuls, l'incitation des entreprises à s'endetter est forte puisque la rentabilité financière apparente est facilement positive, mais le risque d'une mauvaise allocation de l'épargne est réel (voir par exemple le cas de l'Espagne avant la crise financière avec les excès d'investissement dans la construction et l'immobilier).

Quant aux États, la problématique est différente car non seulement ils ont un horizon temporel infini mais, de plus, ils n'ont pas de véritable préoccupation de rentabilité financière. Pour autant, ceci ne constitue pas un permis de s'endetter sans contraintes. Outre l'aspect soutenabilité lié à toute dette, la dette publique pourrait, selon certains, accentuer les conflits intergénérationnels. Considérer que la dette publique est une dette léguée aux générations futures (qui devraient payer plus d'impôts), donc à leur détriment, c'est considérer que l'utilisation des dépenses publiques n'est pas affectée à des investissements d'avenir (infrastructures,

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

éducation, climat...) en faveur des générations futures. Il s'agit plus d'un problème d'efficacité de la dépense publique que d'un problème de dette.

Se focaliser sur un taux moyen d'endettement mondial masque des dynamiques différentes selon les pays (pays avancés contre pays émergents et à faible revenu) et selon la catégorie de dette (dette publique vs dette privée, dette domestique vs dette extérieure). Les cassandres se focalisent sur le poids des dettes publiques mais ces dernières ne représentent que le tiers de la dette mondiale. Les pays avancés enregistrent les taux d'endettement public les plus élevés, deux fois plus élevés que ceux des pays émergents et pourtant, ces derniers sont plus à risque. Par contre, l'écart de dette privée entre les pays reflète une évolution plus contrastée, la Chine ayant contribué massivement à l'augmentation de cette dette dans les pays émergents au cours de la dernière décennie, à la fois par l'augmentation de sa propre dette privée mais aussi en prêtant aux pays destinataires de la *Belt and Road Initiative*, renforçant ainsi leur fragilité.

	2007	2008	2009	2010	2011-18	2019	2020	2021
Monde	61,2	64,1	74,8	76,9	80,9	84,1	99,8	95,7
Economies avancées	71,8	78,5	91,8	98,2	105,2	105,3	124,6	119,5
Zone euro	66,0	69,7	80,4	86,0	92,1	85,8	99,0	97,5
Japon	172,8	180,7	198,7	205,7	229,1	236,3	259,4	262,5
Royaume-Uni	43,0	50,7	64,6	75,7	85,2	84,8	103,6	103,8
Etats-Unis	64,6	73,4	86,6	95,1	104,7	108,8	134,5	128,1
Marchés émergents	35,0	32,9	38,4	37,4	43,3	54,2	64,5	64,0
Chine	29,2	27,2	34,6	33,9	42,6	57,2	68,1	71,5
Autres	36,7	34,7	40,0	38,7	43,7	51,9	61,4	57,6
Pays en développement à faible revenu	29,2	27,3	29,6	28,0	34,8	42,9	48,6	48,7

Figure 2 : Dette publique globale en % du PIB (moyennes pondérées)

Source : FMI Global Debt Monitor 2022

	2007	2008	2009	2010	2011-18	2019	2020	2021
Monde	136,0	137,2	142,6	137,1	140,5	146,2	159,5	153,5
Economies avancées	164,0	168,0	171,8	166,8	164,2	165,3	179,6	174,5
Zone euro	153,4	159,1	167,1	166,7	164,4	160,8	174,1	169,0
Japon	158,8	163,8	170,3	162,8	158,4	164,4	184,1	187,1
Royaume-Uni	175,6	185,7	185,4	177,7	163,2	154,8	169,1	157,8
Etats-Unis	169,2	168,8	167,5	159,0	151,0	151,6	165,2	159,1
Marchés émergents	67,6	71,3	81,6	83,7	107,5	123,9	136,6	130,1
Chine	105,8	105,8	127,8	138,4	169,4	189,5	200,8	193,6
Autres	56,0	59,7	62,6	61,8	69,2	72,9	80,4	74,0
Pays en développement à faible revenu	19,7	21,6	24,6	24,2	28,4	35,5	38,0	40,0

Figure 3 : Dette privée globale en % du PIB (moyennes pondérées)

Source : FMI Global Debt Monitor 2022

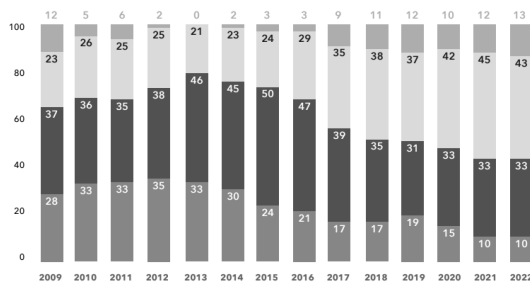
DISSIPER LES INCERTITUDES

S'interroger sur les conséquences potentielles d'une dette nécessite d'opérer également une distinction entre dette domestique et dette extérieure. La dette extérieure résulte des déséquilibres accumulés des balances de paiements courants et engendre une dépendance vis-à-vis des investisseurs du Reste du Monde. Si les États-Unis n'ont aucun mal à attirer des capitaux, les pays pauvres et émergents, dont l'épargne intérieure est nettement insuffisante et les marchés financiers sont embryonnaires, sont, à contrario, dans une situation plus difficile. Dans son rapport annuel (2022), le Fonds monétaire international (FMI) insiste sur l'augmentation de la part des pays à faible revenu étant en situation, ou en risque élevé, de surendettement. Et pourtant, leur taux d'endettement, qu'il soit public ou privé est bien moins élevé que ceux des pays avancés.

Augmentation des risques d'endettement dans les pays à faible revenu

(en pourcentage des pays bénéficiant de l'ISSD faisant l'objet d'une AVD pour les PFR)

La part des pays en surendettement ou présentant un risque élevé de surendettement a doublé par rapport aux niveaux de 2015 et atteint 60 %.



Source : base de données de l'AVD pour les PFR.

Note : En date du 31 mars 2022. ISSD = initiative de suspension du service de la dette ; PFR = pays à faible revenu ; AVD = analyse de viabilité de la dette.

Figure 4 : Augmentation des risques d'endettement dans les pays à faible revenu

Source : Rapport annuel du FMI, 2022

DE FORTES INÉGALITÉS DE SOUTENABILITÉ ENTRE LES DETTES

Appréhender la soutenabilité d'une dette à partir du taux d'endettement, même si cet indicateur est utile, ne permet pas de faire des prévisions quant à

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

la probabilité de défaillance des emprunteurs – particulièrement pour les États – et donc d'une crise dette. La dette publique japonaise dépasse les 260 % du PIB fin 2022 (environ le double de celle des pays avancés) sans questionnement quant à sa solvabilité alors que le Ghana a dû procéder à des restructurations et faire appel au FMI en décembre 2022 alors que sa dette publique n'était « que » de 84 %.

Leur solvabilité est certes un des déterminants de la soutenabilité, mais de nombreux autres facteurs explicatifs y contribuent. C'est pourquoi il est impossible de déterminer un taux d'endettement excessif, qui relève, de plus, d'une problématique différente selon qu'il s'agit de dette privée ou dette publique.

La situation des ménages, dont l'horizon temporel est limité, est relativement simple. La charge de la dette ne doit pas dépasser une certaine proportion du revenu, celle-ci étant variable selon le niveau du revenu. C'est bien le manque de prise en compte de ce critère par les banques américaines qui a contribué à la crise des *subprimes*. Deux facteurs de risque supplémentaires peuvent être avancés : les crédits à taux variable (l'évolution des revenus n'étant pas indexée sur les taux des banques centrales) et le manque d'agrégation des données – avec celles des multiples formes du crédit à la consommation – permettant de connaître le véritable taux d'endettement individuel. Par ailleurs, aux États Unis, la dette des étudiants, qui représente presque 10 % de la dette des ménages, risque d'obérer leur consommation future, consommation largement dépendante du crédit.

Pour les entreprises, l'horizon temporel est plus long et de nombreux ratios financiers peuvent être utilisés pour évaluer leur soutenabilité. L'inquiétude provient du déséquilibre entre financement en fonds propres et dette. Les bourses occidentales, à l'inverse des bourses asiatiques, ne financent presque plus (en net sorties de la cote et des rachats d'actions) leur économie depuis le début des années 2000. En corollaire, c'est la dette qui a été utilisée en tant que mode de financement privilégié, d'autant moins onéreux en environnement de taux faibles que les intérêts sont déductibles. Cette dette a-t-elle plus financé le processus de concentration des entreprises que des investissements nécessaires à la transition numérique ou climatique ? Telle est la question. Il n'en demeure pas moins que la valeur médiane du ratio entre la dette nette et les actifs des entreprises américaines

DISSIPER LES INCERTITUDES

cotées en bourse est passée de 10 % en 2007 à 22 % en 2020¹, d'où une fragilité financière accrue des entreprises face à une remontée des taux d'intérêt et/ou un ralentissement de l'activité économique.

Pour les États, dont l'horizon temporel est par nature illimité (ils empruntaient à l'origine sous forme de rente perpétuelle) la réponse est plus complexe car les travaux théoriques ne s'accordent pas sur le niveau optimal ou maximal de dette. Pour certains, « une dette publique élevée n'est pas une catastrophe »².

Tout dépend de l'environnement économique. Ce n'est pas nécessairement une catastrophe si, entre autres, les taux d'intérêt réels sont inférieurs au taux de croissance. En effet, l'évolution d'un taux d'endettement dépend des valeurs relatives des taux d'intérêt réels et du taux de croissance économique :

$$d_{t+1} = d_{t-1} \left(\frac{1 + r_t}{1 + g_t} \right) - \text{solde primaire en } t$$

Où d = taux d'endettement(D/PIB), r = taux réel
et g = taux de croissance réel du PIB

Ainsi, un processus cumulatif d'endettement peut s'enclencher, même avec un solde primaire budgétaire nul, quand les taux d'intérêt réels sont supérieurs au taux de croissance de l'activité économique. Or, les perspectives de croissance mondiale de la plupart des instituts de prévision laissent présager une croissance faible pour les prochaines années. Les banques centrales, compte tenu du niveau élevé des dettes publiques, semblent donc contraintes à accepter la répression financière : malgré les hausses successives de leur taux directeurs, les taux réels des emprunts d'État à 10 ans des principaux pays occidentaux sont, du moins pour l'instant, négatifs.

Cependant, ces hausses des taux ont un impact important sur la charge d'intérêts de la dette, qui constitue un autre critère pour juger d'un endettement potentiellement « excessif ». Le graphique ci-dessous pour la France est révélateur

¹ Haque S. M., Varghese R., « The COVID-19 Impact on Corporate Leverage and Financial Fragility », IMF WP/21/265, 2021

² Blanchard O., « Coût budgétaire et social de la dette publique en période de faibles taux d'intérêt », Revue Commentaire, 2019/3, Numéro 167, p. 490-494

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

du desserrement de la contrainte budgétaire grâce à la baisse tendancielle des taux d'intérêt au cours des dernières décennies.

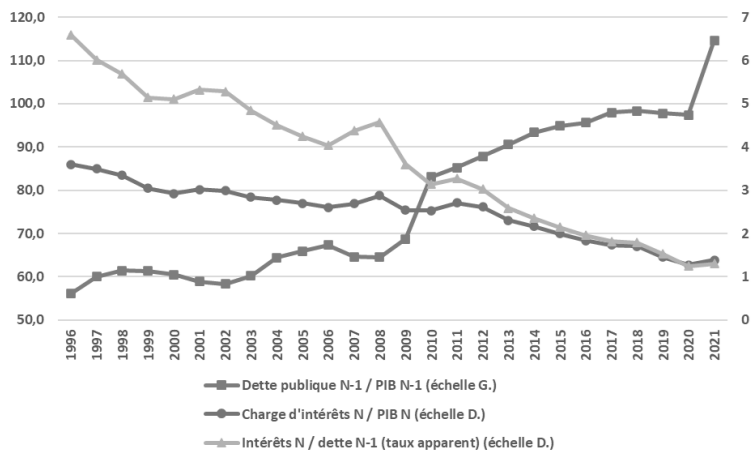


Figure 5 : Charge d'intérêts de la dette publique

Source : FIPECO Charge d'intérêts de la dette publique (7 décembre 2022)

La remontée récente des taux d'intérêt engendre un coût supplémentaire non négligeable : selon les calculs de FIPECO, une hausse de 1 point de taux entraîne une hausse de la charge d'intérêts de 2,4 milliards d'euros la première année pour atteindre 31,4 milliards la dixième année. A cette augmentation de la charge d'intérêts se conjugue celle liée à l'inflation car une partie de la dette publique est indexée sur les prix. Ainsi une hausse de 1 point du taux d'inflation se traduit par une augmentation du coût de la dette de 2,5 milliards d'euros. Or le taux des Obligations assimilables du Trésor (OAT) 10 ans a augmenté de 3 points en 2022 et l'inflation est passée de 3,3 % en janvier 2022 en France à 7 % en janvier 2023...

La soutenabilité des dettes dépend également de la nature des détenteurs. Ainsi, La détention accrue des dettes publiques par les banques centrales a certainement contribué à réduire la probabilité d'une nouvelle crise de dette souveraine en zone euro, tout en atténuant les problèmes de fragmentation. Par ailleurs, l'un des arguments fréquemment avancés pour expliquer la soutenabilité de la dette publique japonaise est sa détention par des investisseurs domestiques.

DISSIPER LES INCERTITUDES

Bhattacharya & alli³ confirment que la détention d'une dette domestique par des non-résidents, et plus particulièrement par les investisseurs non officiels, augmente la probabilité d'une crise de la dette et son impact si la dette est élevée. Ce résultat est plus marqué pour les pays dont le secteur financier (banques et marchés) est peu développé, comme pour les pays à faible revenu ou de nombreux pays émergents. Dans cette optique, la très forte augmentation de la dette privée en Chine, qui passe de 106 à 193 % du PIB entre 2007 et 2021, présente des caractéristiques qui relativisent la crainte d'une crise de dette : les non-résidents détiennent à peine 5 % de la dette globale, environ 60 % de la dette privée est une dette d'entreprises publiques / parapubliques et une grande partie de cette dette est constituée de prêts bancaires avec des banques plus ou moins contrôlées par l'État.

Issue de déficits cumulés de la balance des opérations courantes, avec une dynamique similaire à celle de la dette publique (coût moyen de la dette contre taux de croissance), la dette extérieure souffre donc d'un handicap supplémentaire puisque par nature elle est détenue par des investisseurs non-résidents sujets au « biais domestique ». L'attractivité financière des pays ayant de tels déficits est un élément crucial de la soutenabilité de ce type de dette. Les États-Unis n'ont aucun problème puisqu'ils possèdent les marchés financiers les plus larges et liquides du monde ; la suprématie du dollar dans le système monétaire international y contribue également. Si globalement la position extérieure nette de la zone euro est quasi nulle (3,7 % du PIB au troisième trimestre 2022), elle revêt de fortes disparités selon les pays. Or la zone euro n'est toujours pas financièrement intégrée, l'Union des Marchés de Capitaux n'étant pas finalisée. Cette fragmentation freine de plus la montée en puissance de l'euro en tant que devise internationale. La situation de la France, dont la dette extérieure nette (hors avoirs de réserves) représente 49,4 % du PIB fin 2021, est plus délicate. Les pays émergents, dont la dette extérieure est libellée en devises étrangères, sont plus vulnérables aux crises de balance de paiements déclenchées par un arrêt brutal de l'entrée des flux de capitaux. L'actualité ne fait que le confirmer (Pakistan, Sri Lanka, Ghana ...).

³ Bhattacharya R., Johnson K., Nkusu M., Wang M., « Fiscal Crises: The Role of the Public Debt Investor Base and Domestic Financial Markets as Aggravating and Mitigating Factors », IMF Working, 2022, p. 22/240

DES LUEURS D'ESPOIR POUR CONSERVER DE LA RÉSILIENCE

Compte tenu des besoins massifs de financement pour financer les transitions numérique, énergétique et climatique, pourra-t-on éviter une croissance des dettes sans crises, du moins sans crises systémiques de grande ampleur ?

La première urgence porte sur les restructurations des dettes des pays émergents. Le *Common Framework for Debt Treatment* initié par le G20 en novembre 2020 doit passer à la vitesse supérieure. Ce cadre commun doit constituer, par rapport au Club de Paris, une avancée importante dans les processus d'annulation et de restructurations de dettes puisque sont associés également les créanciers privés. Mais il est indispensable que la Chine, le plus important créancier de nombreux pays émergents et à revenu faible, accepte d'y participer.

Dans les pays avancés, le débat porte plus sur comment recréer un espace budgétaire, voire repenser le rôle de l'État et la structure d'affectation des dépenses publiques, alors que les contraintes électoralistes ont conduit, à long terme, à une baisse de la fiscalité, tant pour les entreprises que pour les ménages. Ainsi que le rappellent Gabriel Zucman et Emmanuel Saez⁴, le taux moyen de prélèvements sur les entreprises au niveau mondial est passé de 45 % dans les années 80 à 20 % aujourd'hui. La fiscalité devra augmenter. L'entrée en vigueur en 2024 de l'impôt mondial de 15 % sur les multinationales est une véritable avancée. Le volet relatif à la taxation des multinationales en fonction non pas de leur présence physique dans un pays mais des profits qu'elles y réalisent sera plus long à mettre en place.

Il semble raisonnable de supposer qu'il sera difficile de réduire significativement l'endettement public en quelques années, même si les taux réels demeurent faibles par rapport à la croissance économique, compte tenu des besoins massifs de financement. Mais il serait possible d'en améliorer la soutenabilité en se penchant sur l'optimisation intertemporelle de la structure par

⁴ Saez E., Zucman G., « Le triomphe de l'injustice : Richesse, Evasion fiscale et démocratie », Paris, Seuil, 2020. 304 p.

DISSIPER LES INCERTITUDES

terme de la dette. L'allongement de la maturité moyenne des dettes publiques est une stratégie qui doit être privilégiée quand les taux nominaux sont faibles.

Enfin , en ce qui concerne la dette privée, outre une réflexion globale sur l'effet de levier, et pas seulement celui des intermédiaires financiers, il est globalement reconnu qu'un recours accru des entreprises au financement par fonds propres serait souhaitable. Les mesures d'incitation doivent à la fois porter sur les entreprises (comme par exemple Joe Biden qui souhaite taxer à 30 % le rachat de leur propres actions) mais aussi sur les ménages, en particulier en France, ce qui nécessiterait, entre autres, une révision de la fiscalité des produits d'assurance-vie en euros.

La coopération internationale est devenue incontournable. La crise financière de 2008 et la crise sanitaire, de par leur dimension mondiale, ont permis à cette coopération de progresser. Espérons qu'une nouvelle crise de la dette à dimension systémique ne sera pas nécessaire pour que les mesures nécessaires à l'allègement du poids des dettes soient mises en œuvre.

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

BIBLIOGRAPHIE

- Bhattacharya R., Johnson K., Nkusu M., Wang M., « Fiscal Crises: The Role of the Public Debt Investor Base and Domestic Financial Markets as Aggravating and Mitigating Factors », IMF Working, 2022, p. 22/240.
- Blanchard O., « Coût budgétaire et social de la dette publique en période de faibles taux d'intérêt », Revue Commentaire, 2019/3, Numéro 167, p. 490-494.
- Blanchard O., Leandro A., Zettlemeyer J., « Les dettes publiques actuelles sont-elles soutenables ? », Revue Commentaire, 2021/1, Numéro 173, p. 57-66.
- Blot C., Hubert P., « De la monétisation à l'annulation des dettes publiques : quels enjeux pour les banques centrales ? », OFCE Policy Brief 80, 2020.
- Haque S. M., Varghese R., « The COVID-19 Impact on Corporate Leverage and Financial Fragility », IMF WP/21/265, 2021.
- Lubochinsky C., « Plaidoyer pour un allongement de la dette publique », Les Echos, 3 février 2021.
- Pollin J.P., et alii, « La soutenabilité des dettes publiques », Revue d'économie financière, n°146, 2-2022.
- Saez E., Zucman G., « Le triomphe de l'injustice : Richesse, Evasion fiscale et démocratie », Paris, Seuil, 2020. 304 p.

DETTE, TAUX ET STAGNATION : LE COCKTAIL EST-IL EXPLOSIF ?

« Countries Should Act Now to Limit Rising Risks From Corporate Distress », IMF, janv. 2023.

« Rapport annuel 2022 : Quand une crise s'ajoute à l'autre », IMF, nov. 2022.

« Fiscal Monitor », IMF, oct. 2022.

« Global Debt Monitor », IMF, déc. 2022.

DISSIPER LES INCERTITUDES

FRACTURES FRANÇAISES : DES FAILLES AU TREMBLEMENT DE TERRE ?

PAR SAMUEL JEQUIER

À PROPOS DE L'AUTEUR

Agrégé de sciences sociales, lauréat de l'IEP de Paris, Samuel Jequier a été successivement directeur adjoint du département Opinion du Service d'Information du gouvernement, conseiller au cabinet de Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, directeur du développement Internet d'Ipsos, chargé de mission au cabinet de Bertrand Delanoë, maire de Paris, et consultant indépendant en stratégies d'opinion. Il est depuis 2021 directeur général adjoint de l'agence Bona fidé, au sein de laquelle il a créé l'Institut Bona fidé. Il a également été enseignant de 2014 à 2016 au sein du Master Communication publique et politique de l'Université de Paris-Est Créteil.

SYNTHÈSE

France d'en bas contre France d'en haut, « anywhere » mondialisés contre « somewhere » enracinés... les fractures françaises sont bien documentées. Comment recréer du commun dans une nation qui s'archipellise et se fragmente, dont les membres se projettent de plus en plus dans des destins séparés ?

C'est cette question qui a amené Samuel Jequier à observer les frottements politiques créés par cette fragmentation et leurs conséquences probables sur le vote en France. Son constat est clair : nous sommes entrés dans l'ère du ressentiment. Un ressentiment qui, selon l'auteur de cette note, a pour conséquence le développement de l'extrême droite.

A partir d'une analyse sociologique du vote pour le Rassemblement national depuis 2012, l'auteur de cette note observe dans ce choix politique un « révélateur presque pur et parfait des fractures françaises ». Pour lui, est maintenant l'heure d'en tirer des conclusions politiques fortes et, notamment, une réorientation des politiques publiques en la faveur des classes moyennes et populaires.

LES FRACTURES FRANÇAISES, UN DIAGNOSTIC SOCIOLOGIQUE ÉTAYÉ ET INCONTESTÉ

Des livres de Christophe Guilluy¹ à ceux de Jérôme Fourquet², de la publication annuelle du baromètre « Fractures françaises » d'Ipsos aux études du Cevipof : la littérature, la documentation et les données sont abondantes pour décrire les divisions qui s'enracinent dans le pays d'un territoire à l'autre, d'un groupe social à l'autre, d'une classe économique à l'autre, d'une appartenance politique à l'autre. France d'en bas contre France d'en haut, « anywhere » mondialisés contre « somewhere » enracinés, ou assignés à résidence, pour reprendre les concepts de l'essayiste britannique David Goodhart³, jeunes contre boomers, bobos métropolitains contre périurbains, gouvernés contre gouvernants, etc. Peu importe les termes, les constats sont les mêmes, ceux d'une nation qui se fragmente et d'une République une et indivisible qui s'archipellise en communautés. Ce qui est nouveau, ce n'est pas qu'il y ait des inégalités dans le pays, il y en a toujours eu. C'est bien plutôt que les clivages ne sont plus dépassés, fédérés par le sentiment d'un destin et d'un progrès partagés, et que se développent en conséquence des *Weltanschauung*, de plus en plus séparées, avec des communs qui s'amenuisent et se délitent. Des communautés contre le commun.

LE GRAND RESENTIMENT

L'enjeu aujourd'hui ne nous paraît pas tant de décrire les failles françaises, elles sont connues, observables et observées. Il est bien plus dans la compréhension

¹ Guilluy C., « Fractures françaises », Flammarion, 2010.

² Fourquet J., « L'archipel français », Seuil, 2019.

³ Goodhart D., « Les deux clans, la nouvelle fracture mondiale », Les Arènes, 2017.

DISSIPER LES INCERTITUDES

des frottements, de la tectonique politique et l'analyse des potentiels séismes à venir. Les fractures travaillent, les fissures s'élargissent, et créent de puissants effets souterrains, de manière micro comme macro, pour les individus comme pour les groupes sociaux, de relégations, d'assignations, de frustrations, d'abandons qui viennent nourrir une colère sourde. Nous sommes désormais entrés dans l'extension du domaine de la défiance à l'égard du politique, l'ère du ressentiment. Ce n'est pas seulement qu'on ne croit pas ou plus le gouvernement et les partis politiques traditionnels, c'est qu'on leur en veut, qu'on leur devient hostile en raison des injustices qu'on perçoit et des torts qu'on subit. Ce texte veut ainsi montrer comment les fractures sociales et territoriales françaises font aujourd'hui, et probablement chaque jour davantage, le lit politique de l'extrême droite. Et qu'il est temps de s'en rendre compte, pour toutes celles et tous ceux qui ne souhaitent pas voir survenir le grand tremblement de terre.

MARINE LE PEN À LA CONQUÊTE DE LA CLASSE MOYENNE

Depuis 2012, le vote Le Pen progresse par capillarité, du bas vers le haut de l'échelle sociale, porté par les catégories les moins bien dotées et les plus fragilisées socialement et économiquement par la mondialisation et près de 40 ans de néo-libéralisme. Un basculement plus large des classes moyennes, désormais possible puisqu'elle y progresse, pourrait permettre à la leader du RN d'accéder au pouvoir. Marine Le Pen a convaincu 1 700 000 électeurs supplémentaires entre le premier tour de la présidentielle 2012 et le premier tour de la présidentielle 2022, alors même que la participation au scrutin a baissé de 4 points (78 % en 2012, 73,7 % en 2022). Cette progression s'est faite en deux temps, avec une première phase de forte augmentation pendant le quinquennat Hollande, notamment dans les catégories populaires, puis une deuxième phase de consolidation pendant le quinquennat Macron, avec un socle électoral conservant ses zones de forces en milieu populaire, tout en bénéficiant du ralliement d'une part de plus en plus importante des catégories intermédiaires.

En progressant, la structure du socle électoral de Marine Le Pen a beaucoup évolué. Marqueur de la réussite de la stratégie de dédramatisation, il s'est d'abord très nettement féminisé. Le différentiel entre les scores enregistrés chez les hommes et

FRACTURES FRANÇAISES : DES FAILLES AU TREMBLEMENT DE TERRE ?

les femmes est passé de +5 en 2012 (21 % des suffrages chez les hommes, 16 % chez les femmes) à +4 en 2017 (24% / 20 %) et -1 en 2022 (23 % / 24 %)⁴. Pour remonter encore plus loin, Jean-Marie Le Pen obtenait 21 % des suffrages masculins pour 13 % des suffrages féminins au premier tour en 2002, 14 % chez les hommes et 7 % chez les femmes en 2007. Malgré le succès de la candidature Mélenchon auprès des jeunes, l'électorat de Marine Le Pen s'est aussi rajeuni. La candidate RN enregistre toujours ses meilleurs scores dans les catégories d'âges intermédiaires, mais a poursuivi sa progression sur toute la décennie chez les 18-24 ans (19 % en 2012, 21 % en 2017, 26 % en 2022).

Le leadership actuel du RN chez les employés et les ouvriers s'est construit pendant le quinquennat de François Hollande : Marine Le Pen obtenait 22% de suffrages chez les employés en 2012 pour 32 % en 2017 (+10), 29 % chez les ouvriers en 2012 pour 37 % en 2017 (+8). A 36% dans les deux catégories au printemps dernier, la période 2017 - 2022 s'apparente plus à une phase de consolidation. La progression est en revanche notable et continue au sein des professions intermédiaires, dont « seulement » 12 % l'avaient choisi en 2012, pour 19 % en 2017 (+7) et 24 % en 2022 (+5). Elle est particulièrement nette au sein de la fonction publique : par rapport à 2017, le vote Le Pen au premier tour progresse de 9 points dans la fonction publique d'État, de 7 dans la fonction publique territoriale et de 15 dans la fonction publique hospitalière. Par catégorie d'agents, il enregistre un gain de 7 points dans la catégorie A, 12 points en catégorie B et 9 en catégorie C, où il atteint désormais les 50 %. La crise des services publics en général, et de l'hôpital en particulier, la dégradation des conditions de travail et d'exercice des agents alimente les flux électoraux vers le RN.

La base électorale de Marine Le Pen s'est donc nettement développée entre 2012 et 2017 dans les catégories populaires, pour se renforcer ensuite au sein des catégories intermédiaires. Le vote Le Pen progresse par l'élargissement de sa diffusion au sein des classes moyennes. Au bout du compte, la candidate RN est arrivée en tête au premier tour 2022 chez les 25-34 ans et les 35-49 ans, les employés et les ouvriers, les salariés du public comme du privé, les non-bacheliers et ceux qui ont stoppé leurs études au baccalauréat, dans toutes les catégories de revenus sauf la supérieure, dans la France rurale et périphérique. Marine Le Pen a

⁴ Tous les chiffres qui suivent et fondent l'analyse sont tirés des enquêtes de sociologie du vote d'Ipsos lors des élections présidentielles de 2012, 2017 et 2022.

DISSIPER LES INCERTITUDES

également devancé ses 10 concurrents au sein de catégories plus subjectives dans lesquelles les électeurs s'auto-positionnent : ceux qui se déclarent « insatisfaits de leur vie », ceux qui s'estiment « défavorisés », ceux qui pensent appartenir aux « catégories populaires », ceux qui ont des difficultés financières, qu'ils « bouclent juste leur budget » ou « vivent sur leurs économies ou grâce à un ou plusieurs crédits », bref au sein de toutes les catégories qui se sentent fragiles, précaires, en difficultés ou déclassement, vécu et subi. Le tableau ci-dessous révèle parfaitement l'élargissement continu et progressif du socle électoral du RN des catégories populaires vers les catégories moyennes depuis 2012.

2012	2017	2022
	Hommes (24 %)	
	35-49 ans (29 %)	35-49 ans (28 %)
	50-59 ans (27 %)	50-59 ans (30 %)
	Employés (32 %)	Employés (36 %)
Ouvriers (29 %)	Ouvriers (37 %)	Ouvriers (36 %)
+ Artisans, commerçants, chefs d'entreprise (26 %)	Salariés (26 %)	Salariés (28 %)
	Considèrent exercer une profession en déclin (30 %)	
	Diplôme inférieur bac (30 %)	Diplôme inférieur bac (35 %)
	Bac (24 %)	Bac (27 %)
	Moins de 1250 € (32 %)	Moins de 1250 € (31 %)
	1250-2000 € (29 %)	1250-2000 € (26 %)
		2000-3000 € (27 %)
	Rural (23 %)	Moins de 2000 habitants (27 %)
	Moins de 20000 habitants (25 %)	2000 à 10000 habitants (28 %)
	Catholiques non-pratiquants (29 %)	
	S'en sort « très difficilement » avec les revenus du ménage (43 %)	Pas satisfait à l'égard de sa vie (35 %) (plutôt pas 31 %, pas du tout satisfait 46 %)
	S'en sort « difficilement » avec les revenus du ménage (24 %)	Ni satisfait ni insatisfait à l'égard de sa vie (29 %)
	Par rapport à sa génération, pense que la jeune génération vivra moins bien (25 %)	Milieu défavorisé (autodéclaré, 37 %)
		Catégorie populaire (autodéclaré, 29 %)
		Boucle juste son budget (30 %)
	+ Au chômage (26 %)	S/T vie sur ses économies ou grâce à un ou plusieurs crédits (28%)
	+ Autoposition politique Droite (34 %)	
		+ 18-24 ans (26 %)
		+ 25-34 ans (25 %)
		+ Classes moyennes inférieures (25 %)
		+ Catholiques (27 %) (dont non pratiquants, 30 %)

Figure 1 : Évolution du niveau de vie en France

Source : Enquêtes sociologie du vote Ipsos / Sopra Steria

LE VOTE LE PEN, REFLET DES FRACTURES FRANÇAISES

La sociologie du second tour 2022 confirme que l'assise de Marine Le Pen s'est bien élargie en cinq ans : 11 points gagnés chez les ouvriers (67 % pour à 56 % en 2017), 11 points chez les employés (57 % pour 46 % en 2017), 8 points au sein des professions intermédiaires (41 %, 33 % en 2017), 5 points chez les cadres (23 %, 18 % en 2017). En termes de revenus, Emmanuel Macron avait devancé Marine Le Pen dans toutes les catégories au second tour de 2017, la candidate RN est passée devant en 2022 dans la catégorie la plus basse, avec un rapport de force à 56 % / 44 % en sa faveur.

La sociologie électorale montre ainsi que le vote RN est parfait un révélateur, une traduction politique presque pure et parfaite des fractures françaises. Au premier tour de 2022, il y a dans le vote Le Pen 29 points d'écart entre milieux défavorisés et classes supérieures, 22 points entre les non-bacheliers et les diplômés du supérieur, 19 entre ceux qui vivent dans l'aisance financière et ceux qui sont en difficultés. Au second tour, les deux tiers de ceux qui se déclarent « satisfaits à l'égard de leur vie » ont voté pour Emmanuel Macron (69 %), quand près de 80 % de ceux qui ne sont pas satisfaits ont voté pour Marine Le Pen (79 %). Ceux qui arrivent à mettre « un peu » ou « beaucoup » d'argent de côté ont majoritairement voté Macron (respectivement 68 % et 75 %), mais ceux qui bouclent juste leur budget, vivent sur leurs économies ou grâce aux crédits ont voté Marine Le Pen (à 54 % et 52 %). Les fractures territoriales produisent également du vote Le Pen : il y a, au second tour de 2022, 18 points d'écart entre le vote Le Pen des métropoles et le vote des espaces situés entre 30 et 70 kms de ces mêmes métropoles. C'est bien dans le grand périurbain, dans la France périphérique, que prospère le RN. Jérôme Fourquet, dans une monographie sur la Seine-et-Marne, avait également révélé en 2017 un différentiel de 10 points entre le vote Le Pen dans les communes desservies par une gare RER ou Transilien et celui au sein de celles n'en disposant pas. Aisance financière, niveau d'éducation, position dans la stratification sociale, capacité à avoir la maîtrise de sa vie, satisfaction à l'égard de ses conditions de vie, présence de services publics : la question sociale est bien centrale, cruciale dans le vote RN. Ce sont les catégories sociales qui vont mal, et leur ressentiment à l'égard de leurs conditions d'existence qui grossissent les flux électoraux du RN. Le second

DISSIPER LES INCERTITUDES

tour de 2022 est ainsi une opposition quasi chimiquement pure entre la France qui va bien et celle qui va mal. La France qui va bien reste, mais de manière de plus en plus ténue, majoritaire. Mais jusqu'à quand avec les difficultés croissantes de pouvoir d'achat liés aux fortes tensions inflationnistes ?

Dernier diplôme obtenu	Score de Marine Le Pen au 1 ^{er} tour 2022
Inférieur au bac	35 %
Baccalauréat	27 %
Bac +2	23 %
Bac +3 et plus	13 %

Figure 2 : Le vote Le Pen selon le niveau d'éducation

Situation financière	Score de Marine Le Pen au 1 ^{er} tour 2022
Vit sur ses économies ou grâce aux crédits	28 %
Boucle juste son budget	30 %
Arrive à mettre un peu d'argent de côté	19 %
Arrive à mettre beaucoup d'argent de côté	11 %

Figure 3 : Le vote Le Pen selon la situation financière perçue

Niveau de revenus mensuels nets du foyer	Score de Marine Le Pen au 1 ^{er} tour 2022
Moins de 1250 €	31 %
De 1250 € à 2000 €	26 %
De 2000 € à 3000 €	27 %
Plus de 3000 €	19 %

Figure 4 : Le vote Le Pen selon le niveau de revenu

Situation financière	Score de Marine Le Pen au 1 ^{er} tour 2022
Pas satisfait	35 %
Ni satisfait ni insatisfait	29 %
Satisfait	19 %

Figure 5 : Le vote Le Pen selon la satisfaction à l'égard de sa vie

FRACTURES FRANÇAISES : DES FAILLES AU TREMBLEMENT DE TERRE ?

Situation financière	Score de Marine Le Pen au 1 ^{er} tour 2022
Défavorisés	37 %
Classes populaires	29 %
Classes moyennes inférieures	25 %
Classes moyennes supérieures	15 %
Classes aisées et privilégiées	8 %

Figure 6 : Le vote Le Pen selon la satisfaction à l'égard de sa vie

QUEL « CONTAINMENT » POUR LE RN ?

L'analyse de l'opinion en longue période est implacable : la montée des extrêmes droites dans le monde est la conséquence politique de près de quarante ans de mondialisation débridée, de libre-échange, de dérégulations financières qui ont détruit les emplois peu qualifiés, appauvri les services publics, dégradé les conditions de travail et d'existence. Et donné à beaucoup le sentiment de vivre une époque de grande régression et de grand déclasserment, individuel et collectif. Il ne s'agit pas de nier la dimension idéologique et culturelle, l'influence de représentations négatives sur l'immigration, le racisme dans le vote RN mais plutôt d'affirmer que la question sociale demeure centrale, et première. On sait comment les phénomènes de bouc émissaire se construisent sur les frustrations et les rancœurs socio-économiques. Il n'y a jamais d'extrême droite dans les périodes de prospérité et de progrès collectif. Il y a en a souvent en revanche dans les périodes de crises et de régression.

Si l'on veut trouver les recettes d'un « containment » du RN, il faut donc tirer les conclusions politiques des ressorts de son vote et des fondements sociologiques de sa dynamique politique. La seule arme efficace pour lutter contre le RN est l'amélioration des conditions d'existence des classes populaires et moyennes, et une réorientation des politiques publiques en leur faveur. « Les recettes » existent : améliorer substantiellement les salaires et le pouvoir d'achat des plus modestes, restaurer des services publics efficaces pour tous (chacun percevant aujourd'hui combien leur collapse fragilise la cohésion de la nation toute entière), assurer une vraie égalité d'accès à la santé et à l'éducation, garantir partout la sécurité

DISSIPER LES INCERTITUDES

publique, lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscales, trouver les conditions d'une justice fiscale qui mettent à contribution les plus riches... et la liste est loin d'être exhaustive. Tout le reste, la dénonciation, la diabolisation, le procès en manque d'expérience et de crédibilité, risque bien de s'avérer vain. La recette contre le RN, c'est le traitement de la question sociale. Et des politiques populaires, contre le populisme.

Il y a des phrases politiques qui inquiètent et qui restent dans l'histoire comme des symboles d'une défaite. Il y avait le fameux « l'État ne peut pas tout » de Lionel Jospin face aux salariés de Michelin en 2000 ; il pourrait y avoir bientôt les étonnants propos d'Elisabeth Borne rapportés dans *Le Monde* du 7 janvier 2023. « Si on avait la recette... Elle est insaisissable », dit la Première ministre en commentant la dynamique politique du RN et de sa cheffe, comme un aveu d'impuissance. La diabolisation a échoué ; la dénonciation morale a échoué ; le manque de crédibilité du RN s'estompe dans le jeu parlementaire et institutionnel. Assise sur ses 42 % du second tour de l'élection présidentielle et ses 89 députés, l'extrême droite n'a été jamais objectivement été aussi proche de la conquête du pouvoir sous la V^e République. La grande banalisation du RN est quasi achevée avec son entrée dans les institutions en France. Alors qu'il avait cahin-caha fonctionné lors de toutes les élections précédentes, le Front républicain s'est effondré lors des élections législatives et le RN a, pour la première fois, percé son plafond de verre. En 2017, En Marche ! avait remporté plus de 90 % des duels qui l'opposaient au RN dans les circonscriptions. Aux législatives de 2022, la coalition présidentielle en a perdu plus de la moitié. Et la conjoncture sert désormais les desseins politiques du RN, la forte inflation venant alimenter les colères et les rages qui nourrissent toujours l'extrême droite. Il n'y a pas besoin d'avoir fait de longues études d'histoire pour savoir comment, à la suite de la crise de 1929, l'inflation galopante et l'appauvrissement des classes populaires et moyennes ont contribué à l'avènement du nazisme et du fascisme en Europe. Une majorité de Français (52 %) dit aujourd'hui « s'en sortir difficilement » avec les revenus dont ils disposent⁵. La cible qui peut désormais rendre le RN majoritaire.

⁵ Etude « Le regard des Français sur leur niveau de vie et leur position sociale », Ifop, janv. 2023

FRACTURES FRANÇAISES : DES FAILLES AU TREMBLEMENT DE TERRE ?

BIBLIOGRAPHIE

Fourquet J., « L'archipel français », Seuil, 2019.

Guilluy C., « Fractures françaises », Flammarion, 2010.

Goodhart D., « Les deux clans, la nouvelle fracture mondiale », Les Arènes, 2017.

Baromètre « Fractures françaises », Ipsos/Le Monde/Fondation Jean Jaurès/Cevipof, sept. 2022

Etude « Le regard des Français sur leur niveau de vie et leur position sociale », Ifop, janv. 2023

Etudes « Présidentielle 2012, Sociologie des électorats et profil des abstentionnistes » (1^{er} et 2nd tours), Ipsos, avr. et mai 2012

Etudes « Présidentielle 2017, Sociologie des électorats et profil des abstentionnistes » (1^{er} et 2nd tours), Ipsos, avr. et mai 2017

Etudes « Présidentielle 2022, Sociologie des électorats et profil des abstentionnistes » (1^{er} et 2nd tours), Ipsos, avr. et mai 2022

FRACTURES FRANÇAISES : DES FAILLES AU TREMBLEMENT DE TERRE ?

DISSIPER LES INCERTITUDES

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ

PAR MARTIN HIRSCH

À PROPOS DE L'AUTEUR

Martin Hirsch est ancien élève de l'ENS et de l'ENA. Il a exercé différentes responsabilités dans la santé, comme directeur de cabinet du secrétaire d'État à la santé (1997-1999), directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (1999- 2005) et comme directeur général de l'AP-HP (2013-2022). Haut commissaire aux solidarités actives et Haut commissaire à la jeunesse (2007-2010), il est à l'origine de la création du revenu de solidarité active et du service civique. Il est actuellement vice-président exécutif de Galiléo Global Education et président de l'Institut de l'Engagement.

SYNTHÈSE

La pandémie de Covid-19 a mis sous tension un système de santé déjà en crise. Si celui-ci a tenu le choc des vagues à répétition, les symptômes de ses dysfonctionnements se font de plus en plus vifs, au premier rang desquels l'épuisement du personnel médical et une réelle crise des vocations. Bien que cette crise ne soit pas spécifique à la France, notre pays s'illustre toutefois par certaines caractéristiques que Martin Hirsch, ancien directeur général de l'AP-HP, recense dans sa note. La première d'entre elles, la coupure entre hôpital et médecine de ville, perdure malgré les ambitions de rapprochement des gouvernements successifs et en dépit des besoins induits par le développement des pathologies chroniques. Autre spécificité, la centralisation des rémunérations et un statut presque fonctionnaire du personnel médical rendent notre système particulièrement rigide. Une prise en charge à deux étages, répartie entre la Sécurité sociale et les complémentaires, et un système centré sur le soin au détriment de la prévention finissent de compléter ce tableau.

Quelles évolutions mettre en place pour corriger ces dysfonctionnements ? Pour l'auteur de cette note, la priorité doit être accordée à une refonte des statuts hospitaliers, à une simplification du système de financement et à l'organisation d'un grand débat sur la place de la prévention dans notre système de santé.

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Quand certaines crises couvent à petit feu, celle du système de santé a des symptômes bien visibles. Les services d'urgence qui ferment, les délais d'attente, les « lits brancards », les déserts médicaux, les pénuries de médicaments essentiels donnent lieu à des reportages quotidiens et sont connus par une grande partie de la population qui en a fait l'expérience, pour elle ou pour ses proches. Ce qui est encore plus frappant, c'est le malaise de l'ensemble des professionnels : qu'ils travaillent à l'hôpital, en ville, ou dans les EHPAD, toutes les blouses blanches expriment leur souffrance, leur ras le bol. Et il ne s'agit pas seulement d'une expression, mais elles joignent le geste à la parole : il existe une réelle désaffection pour les métiers de soins. On s'arrête ou on change de métier. En 2022, l'AP-HP, le plus grand centre hospitalier d'Europe, a battu un double record : celui du nombre de nouvelles infirmières recrutées dans l'année (2200) et celui du nombre de lits fermés par manque d'infirmières (15 %) : le nombre de départs a été supérieur de 400 à ce nombre record de recrutements ! En Ile-de-France, les établissements privés, comme les cliniques, connaissent les mêmes difficultés que les hôpitaux publics tandis que les EHPAD n'ont jamais connu un *turn over* aussi rapide de leurs personnels.

Au cours des quatre dernières décennies, la problématique du système de santé était dominée par la question de la dynamique des dépenses. Il fallait maîtriser les dépenses d'assurance maladie pour que le système soit soutenable. Les uns des journaux portaient sur ces plans qui déremboursaient certains médicaments, contenaient le prix des actes, limitaient la notion d'« affection à longue durée » ouvrant la prise en charge à 100 %, pour « sauvegarder » le système de santé. Désormais, la question la plus aigüe n'est plus de savoir s'il y aura suffisamment d'argent pour maintenir le même niveau de prise en charge, mais s'il y aura suffisamment de personnels pour soigner tout le monde.

Certains professionnels pensent qu'il y a un lien entre les deux : qu'à force de plan de maîtrise des dépenses efficaces et surtout d'avoir mis en place un système

DISSIPER LES INCERTITUDES

« fermé » où les dépenses prévisionnelles sont décidées par le Parlement assorties de mécanismes correcteurs pour ajuster les prix quand les volumes croissent plus vite que ce qui a été anticipé, les contraintes trop fortes ont découragé les professionnels. A force d'avoir serré la vis, on aurait abimé le système de santé. Du côté des pouvoirs publics, existe l'amertume d'avoir injecté des sommes importantes avec les accords de Ségur de juillet 2021, avec une augmentation supérieure à 8 milliards d'euros de fonctionnement, sans avoir empêché les crises et donc le sentiment que des moyens nouveaux sans réforme structurelle n'ont pas d'effet favorable.

Notons que la France ne se singularise pas par le niveau de ses dépenses de santé, par rapport aux pays de l'OCDE. Il n'y a en réalité que deux pays qui se distinguent : les États-Unis, avec un niveau de dépenses particulièrement élevé, et le Royaume-Uni, qui consacre à la santé près de 3 points de moins de son PIB. Les deux pays, pour des raisons différentes, connaissent des difficultés encore plus marquées que les autres. Dans les autres pays de l'OCDE, les dépenses de santé sont comprises entre 9 et 11 % du PIB, qu'il s'agisse de la France, des pays du Sud de l'Europe comme l'Italie ou l'Espagne, de l'Allemagne et des pays scandinaves ou du Japon.

Cette crise n'est pas propre à la France. Même s'il y existe des facteurs particuliers, la crise des systèmes de santé est mondiale. En janvier 2022, au moment où se diffusait le variant Omicron à grande vitesse, quand les hôpitaux parisiens avaient 15 % de leurs lits fermés faute de personnels, les hôpitaux de Berlin avaient près d'un lit sur deux fermés ! Au printemps 2022, les grands hôpitaux de New York nous expliquaient qu'ils avaient renoncé à trouver des psychiatres pour exercer la nuit dans leur services d'urgences, et qu'ils avaient organisé une garde de téléconsultation pour les 17 services d'urgence de Manhattan, faute de pouvoir trouver des professionnels. Dans les pays émergents ou en voie de développement, l'absence de professionnels de santé en nombre suffisant est restée une problématique majeure du système de soins.

Au total, l'Organisation mondiale de la santé estime le besoin, simplement en infirmières, à 13 millions à horizon 2030 alors qu'une étude dans Lancet chiffrait ce besoin à 30 millions au même horizon !

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Il est difficile de démêler, dans la crise actuelle, ce qui résulte d'une crise mondiale et ce qui relève des spécificités françaises. Il est possible d'analyser les causes spécifiques du problème français. Elles sont certaines et elles rajoutent aux difficultés. Mais il est impossible de prétendre que si ces anomalies françaises étaient corrigées, ce qui est pourtant nécessaire, nous en aurions fini avec la crise. C'est la limite de l'exercice auquel nous nous livrons. Nous analyserons les problématiques spécifiques à la France¹ ; nous évoquerons les hypothèses que l'on peut faire sur les racines de la crise mondiale et nous concluons avec prudence.

LE SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS SOUFFRE DE QUATRE FAIBLESSES

La première est la coupure entre l'hôpital et la médecine de ville. S'il y a bien une évolution frappante au cours des deux dernières décennies dans la plupart des autres pays du monde, c'est qu'on raisonne désormais moins en distinguant les deux secteurs. Dans de nombreux pays, les hôpitaux sont déjà des mini systèmes de santé intégrés. La plupart des grands établissements aux États-Unis gèrent des centres de santé primaires ou comptent, dans leurs effectifs, des médecins qui exercent en ville. En Espagne, l'articulation entre médecine de ville et médecine hospitalière n'est pas assurée par une intégration, mais par une responsabilité conférée au médecin traitant d'orienter vers des hôpitaux, selon des filières organisées par les autorités sanitaires.

En France le renforcement du lien Ville Hôpital figure dans tous les plans gouvernementaux mais les évolutions restent particulièrement lentes et limitées. Ceci résulte de la divergence entre deux statuts, deux modes de financement, deux modes de régulation, qui rendent particulièrement difficile la convergence des systèmes. Les personnels hospitaliers sont salariés, avec un statut particulièrement normé, les professionnels libéraux sont payés à l'acte, même si les dernières années ont vu l'introduction d'une part de paiement par forfait. Il existe une enveloppe pour les dépenses hospitalières et une autre pour les dépenses de ville. Il peut y avoir des projets communs liés à des initiatives individuelles mais qui

¹ Voir aussi *Hôpital : le temps de refondation* (3 mai 2022, Les Echos), *L'Hôpital à Cœur ouvert* (Stock, 2017).

DISSIPER LES INCERTITUDES

ne constituent pas un parcours lisible entre la médecine de ville et la médecine hospitalière pour l'ensemble de la population.

Cette coupure a toujours existé. Ses conséquences étaient moins néfastes, au regard de l'épidémiologie. A la médecine de ville, la responsabilité des soins primaires ; à l'hôpital, la prise en charge des soins lourds. Or, avec la conjugaison des évolutions démographiques et des progrès médicaux, le défi qui se pose au système de santé est la prise en charge de malades chroniques, souvent atteints de polyopathologies et âgés. Ces patients ont besoin d'un suivi régulier et de temps en temps de soins lourds et/ou spécialisés, mais en tout état de cause d'une continuité de leur prise en charge pour de mêmes pathologies. Des séjours à l'hôpital de plus en plus courts, des traitements médicamenteux de plus en plus longs et le besoin d'une surveillance régulière permettant l'adaptation des traitements à la réalité de leur état. Et, bien évidemment, des conditions de suivi permettant le maintien à domicile le plus longtemps possible, plutôt que le recours à l'hôpital, non plus pour des motifs liés au besoin d'un plateau technique très spécialisé mais à un environnement « soignant » qu'ils ne pourraient pas trouver à domicile.

Il est donc indispensable de pouvoir en finir avec cette dualité de l'offre qui ne correspond plus aux besoins des patients d'aujourd'hui et de demain. Dans ce mouvement de rapprochement, beaucoup plus lent que dans de nombreux pays, il ya une évolution qui peut s'avérer favorable, avec la constitution de « communautés professionnelles de territoires de santé », forme d'associations principalement de professionnels libéraux qui peuvent constituer des interlocuteurs plus structurés des hôpitaux avec lesquels ils sont invités à contractualisés. Cela évite le choc entre un hôpital fonctionnant souvent en circuit fermé et des professionnels libéraux atomisés qui forment une myriade d'acteurs isolés et hétérogènes, avec lesquels il est difficile de construire une relation permettant des parcours de soins pour des grandes populations de malades.

A noter que dans les paradoxes de la situation française, on observe une double désaffection : le statut hospitalier, tant pour les médecins que pour les paramédicaux, avec ses rigidités, est de moins en moins attractif tandis que l'exercice isolé en cabinet est de moins en moins recherché. Cette double

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ

désaffection est une opportunité pour envisager de nouveaux modes d'exercice permettant enfin de rapprocher l'exercice en hôpital de celui en ville.

Cette rigidité des statuts hospitaliers est la deuxième faiblesse, propre à la France. La France est probablement le seul grand pays où les rémunérations des médecins et des paramédicaux sont fixées au niveau national avec une grande uniformité ; le seul grand pays où leurs statuts sont plus proches de ceux de fonctionnaires régaliens que de professionnels qui produisent des soins, avec le besoin d'une grande technicité, d'une adaptation permanente. Prenons-en quelques exemples.

Alors que le coût de la vie n'a rien à voir entre une grande métropole (à commencer par Paris) et des territoires moins tendus, la rémunération des professionnels hospitaliers est la même. Dans la plupart des pays, la rémunération tient compte du coût de la vie.

Le statut des médecins hospitaliers prévoit strictement la même rémunération quelle que soit la discipline, alors que les contraintes sont très différentes et que l'écart avec le privé est très variable selon les spécialités. La nomination d'un médecin, à l'issue de la réussite à un concours, se fait dans un établissement et même dans un service, ce qui fait que la mobilité est faible et considérée comme un échec. Cette quasi-inamovibilité nuit au travail en équipe et est à l'origine de la plupart des situations délétères qui peuvent rendre un service dysfonctionnel.

Les paramédicaux ont de très faibles perspectives de carrière. Plus que la problématique du niveau de rémunération en début de carrière, c'est la faible évolutivité qui est décourageante et démotivante.

Le cadre rigide des statuts a le même effet qu'un couvercle sur une casserole qui bout : la vapeur s'échappe par les côtés. Dans notre système hospitalier, il y a deux modes d'échappement. Le départ et l'intérim. Quand le statut prévoit 300 euros pour la garde d'un senior et qu'un intérimaire peut demander 2000 euros pour 24 heures, il n'y a pas à s'étonner que la tentation de l'intérim soit si forte chez les médecins. Quand une infirmière peut, en intérim, gagner l'équivalent d'un salaire plein temps en choisissant les deux ou trois jours par semaine où

DISSIPER LES INCERTITUDES

elle va à travailler, on comprend que l'exercice en intérim est devenu le choix d'« installation » à la sortie de la formation !

La troisième spécificité française est l'architecture du système de prise en charge, avec cette construction à deux étages entre l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires. Pour un même acte ou séjour hospitalier, deux remboursements interviennent : la part principale relève de l'assurance maladie obligatoire, la part subsidiaire de la complémentaire. Cela veut dire que les mêmes feuilles de soin sont processées deux fois, générant des coûts administratifs considérables à deux endroits de la chaîne. Dans les assurances complémentaires, les coûts de gestion pour rembourser 20 % des soins sont les mêmes que les coûts de gestion de l'assurance maladie pour rembourser 70 % de la dépense : 6 milliards d'euros de part et d'autre. Mais cela génère aussi des coûts administratifs dans les hôpitaux (l'équivalent de 1500 emplois uniquement pour l'AP-HP) pour recouvrer la part complémentaire auprès des centaines d'organismes concernés, qui n'ont pas exactement les mêmes règles de prise en charge. En outre, avec des incohérences dans le reste à charge : alors qu'une partie des soins hospitaliers est prise en charge à 100 %, d'autres soins, comme les séjours en réanimation, ne font l'objet que d'une prise en charge partielle. Un enfant sans mutuelle nécessitant un séjour en soins intensifs pour une bronchiolite sévère se verra facturer deux ou trois mille euros de la part de l'hôpital. On est loin de la distinction entre petit ou gros risque ou de l'effet dissuasif du ticket modérateur ! Dans la plupart des pays, l'hôpital ne connaît qu'un seul payeur et les formalités administratives en sont beaucoup allégées.

Enfin, il est bien connu que notre système de santé est plus centré sur le soin que sur la prévention, avec une difficulté à prendre en compte les principaux déterminants de la santé que sont l'alcool, le tabac, l'alimentation et, depuis peu, l'environnement, mais aussi l'observance des traitements et les rendez-vous réguliers de prévention.

Au niveau mondial, la crise des systèmes de santé se traduit également par une crise des vocations. Une enquête conduite en 2022 auprès des 100 responsables des plus grands hôpitaux mondiaux classait la question des ressources humaines au premier rang de leurs préoccupations. Il s'agit bien d'une crise structurelle, liée à la profondeur de la transformation de systèmes de soins soumis à de fortes tensions. L'impact de l'informatisation, l'irruption de technologies sophistiquées,

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ

le comportement des patients², le poids des grandes organisations, l'exigence des procédures modifient les conditions d'exercice des professionnels de santé. Ce qui reste invariant ce sont les contraintes d'un système qui doit fonctionner 24h sur 24 et 7 jours sur 7. La certitude, c'est que l'architecture du système ne peut pas supporter une demande croissante liée au vieillissement de la population et de la mise à disposition de traitements coûteux : les fameux CART-Cells sont des traitements qui coutent plusieurs centaines de milliers d'euros par patient !

TROIS ÉVOLUTIONS NÉCESSAIRES POUR NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

Cette analyse nous conduit à proposer plusieurs pistes d'évolution.

1. REPENSER LES STATUTS HOSPITALIERS, POUR LES MÉDECINS COMME POUR LES PARAMÉDICAUX

La première idée, pour sortir de l'uniformité mortifère, est de construire une rémunération comportant trois étages : un premier étage socle, défini au niveau national, un deuxième étage, variable en fonction du coût de la vie dans le lieu d'exercice, un troisième, différencié selon la discipline, les contraintes et l'expertise, qui serait à la main de l'établissement employeur, pour redonner des vrais enjeux aux négociations sociales à l'hôpital.

La deuxième idée consiste à ne plus nommer un médecin, à l'issue du concours, dans un service d'un hôpital, mais de le nommer dans une région, en l'affectant par période de cinq ans renouvelable dans un hôpital pour favoriser les mobilités et permettre moins douloureusement et plus sagement les réorganisations nécessaires des activités ; cette affectation pourrait se faire également dans un centre de santé ou une communauté professionnelle de territoire, pour permettre des allers-retours en médecine hospitalière et médecine de ville, ou être partagée entre ces deux types de structure.

² S'agissant du comportement des patients, les médecins se plaignent à juste titre du comportement des patients qui décommandent un rendez-vous sans prévenir ; je continue à penser, comme je l'avais proposé en 2017, que la prise de rendez vous puisse se combiner avec une empreinte de carte bancaire, avec une retenue de quelques euros en cas de « no-show » non motivé.

DISSIPER LES INCERTITUDES

La troisième idée est d'offrir aux paramédicaux de vraies évolutions de carrière, pour ne pas rester toute une vie « infirmière de base », mais pouvoir, à l'instar de ce que font remarquablement les Suédois, pouvoir progresser vers des métiers plus qualifiés, plus experts dans le soin, dans la recherche, dans l'enseignement ou dans les responsabilités managériales.

La quatrième idée serait d'organiser les formations des professions de santé sous une vraie forme d'apprentissage, avec une rémunération pendant les études (au moins à partir de la deuxième année) pour résoudre ce paradoxe qui fait qu'alors que le monde de la santé a été précurseur pour l'alternance (les externes sont à l'hôpital le matin), ils n'ont pas droit au statut d'apprenti (plus avantageux) qui aujourd'hui s'étend à de nombreuses formations.

2. SIMPLIFIER LE SYSTÈME DE FINANCEMENT

La fusion des deux étages de l'assurance maladie permettrait des économies de gestion très importantes (environ 6 milliards par an) qui pourraient être réinjectées pour améliorer les rémunérations et un allègement des formalités administratives à l'hôpital. Dans une phase intermédiaire, l'assurance maladie pourrait exercer, pour le compte de l'hôpital, la récupération de la part complémentaire, pour éviter au producteur de soins d'être également producteur de factures et agent de recouvrement. Il s'agit de tenir compte de ce que le deuxième étage de l'assurance maladie est désormais quasi généralisé et qu'il ne joue plus le même rôle que dans les années 1970. La principale difficulté réside dans le traitement des dépassements d'honoraires : c'est pourquoi une revalorisation différenciée des honoraires, permise par les économies sur les coûts de gestion, permettrait de mieux rémunérer certains professionnels sans remettre en cause l'égalité d'accès aux soins. Ceci serait l'opportunité pour les organismes mutualistes de jouer un autre rôle, en s'impliquant dans l'organisation des nouvelles formes d'exercice en ville, la structuration et le développement des maisons de santé nécessitant l'implication d'acteurs économiques à leurs côtés.

La fusion des deux étages de l'assurance maladie pourrait s'accompagner de la mise en place d'un bouclier sanitaire, transformant les différents co-paiements dans lesquels personne ne se repère, en une participation plafonnée en fonction des revenus, manière juste de montrer que la médecine n'est pas gratuite.

3. ORGANISER UN DÉBAT SUR LA PLACE DE LA PRÉVENTION DANS NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

La question de la place de la prévention dans notre système mérite un débat, qui ne manquera pas de surgir brutalement s'il n'est pas préparé, provoqué par la part grandissante des traitements particulièrement coûteux. Il n'est pas sûr que l'annonce récente de consultations régulières de prévention modifie réellement les comportements, ni des médecins, ni des patients. Est-il tabou de se demander si un lien doit être fait entre les actions de prévention et le niveau de prise en charge ? Quand des examens et des dosages réguliers permettent de mettre en place des mesures préventives, est-il tenable de maintenir la même prise en charge pour les personnes qui s'y astreignent et celles qui les négligent ? Le débat est délicat, comme nous l'avons vu avec les réactions explosives posées par la simple interrogation sur le remboursement intégral des soins des patients qui, en refusant la vaccination contre le Covid-19, mobilisaient des ressources rares, avec des effets d'éviction pour d'autres malades et d'autres pathologies. Il est également rendu délicat par la confusion avec l'idée qu'on pourrait pénaliser certains comportements à risque comme l'addiction au tabac. Il s'agit là, en ouvrant ce débat, non pas de pénaliser des modes de vie, dont on sait qu'ils répondent à des déterminants complexes, mais de tenir compte d'un rapport responsable au système de santé et aux données fondées sur des évidences médicales, pour viser à améliorer à la fois les indicateurs de santé publique et l'utilisation des ressources.

Quand on parle de ressources, il ne s'agit pas de ressources financières, qui épuisaient les termes du débat à la fin du siècle dernier, mais de ressources humaines, dont on se rend compte qu'elles aussi ne sont ni infinies, ni inépuisables. Cela permet de terminer sur une dernière question clé : est-ce que la « e-santé », avec tout ce qu'elle permet, conduira à mieux utiliser les ressources humaines et à des modifications majeures dans l'organisation de notre système de santé ? Cela ne dépend pas uniquement des évolutions technologiques, qui sont plutôt rapides, mais de la capacité des professionnels et des patients à accepter ces changements et la prise en compte du temps comme une ressource rare, sans que cela ne se traduise par une baisse de la qualité.

BIBLIOGRAPHIE

Hirsch M., « Hôpital : le temps de la refondation », Les Echos, 3 mai 2022 ; <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/hopital-le-temps-de-la-refondation-1404467>.

Hirsch M., « L'Hôpital à cœur ouvert », Paris, Stock, 2017. 288 p.

SURMONTER LA CRISE DU SYSTÈME DE SANTÉ

DISSIPER LES INCERTITUDES

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

PAR PASCALE HÉBEL

À PROPOS DE L'AUTRICE

Diplômée d'Agro ParisTech et docteure en Statistiques, Pascale Hébel a rejoint C-Ways en mai 2022 en tant que directrice associée en charge de la Prospective et des Tendances de Consommation. Pendant toute sa carrière, elle a analysé les évolutions de la société et plus particulièrement la consommation et les comportements des consommateurs sous différentes facettes : citoyens, acheteurs et mangeurs.

SYNTHÈSE

La progression des préoccupations écologiques, le développement du numérique et l'influence de nouveaux courants sociologiques ont structurellement modifié les modes de consommation depuis 20 ans. Mais avant même d'effectuer des arbitrages sur leur consommation, les ménages français doivent faire face à un certain nombre de dépenses « contraintes », en forte hausse, essentiellement impactées par la hausse du coût du logement. Cette hausse n'aurait pas été problématique si elle n'avait correspondu, en parallèle, à une quasi-stagnation de leur niveau de vie. Pris en tenaille entre des dépenses en hausse et un niveau de vie qui stagne, les Français nourrissent dans leur majorité un sentiment de déclassement.

Après une analyse de ces évolutions, Pascale Hébel passe au crible la structure des dépenses « arbitrables » (alimentation, mode, mobilier...) selon les catégories de population. Elle observe des tendances dans les stratégies de consommation, circulant dans des catégories populaires vers les catégories supérieures, des jeunes vers les plus âgés, des classes moyennes vers le reste de la population...

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

L'évolution des comportements de consommation est avant tout influencée par l'évolution des revenus, par les changements socio-démographiques et les modes de vie, notamment les effets de génération. Certes, les traditions culturelles ralentissent certains mouvements, mais chaque pays évolue vers les mêmes arbitrages de consommation. Ainsi, avec la progression des préoccupations écologiques, le développement du numérique et l'influence des courants sociologiques contemporains (tels que la montée des inquiétudes liées à la santé), on assiste à une transformation des modes de consommation ces vingt dernières années. Les classes modestes sont très fortement contraintes en raison de la hausse très importante des dépenses de logement ; elles adoptent des comportements d'usages plutôt que de propriété. Aujourd'hui, ces nouveaux modes de consommation ont fortement gagné les catégories à haut capital culturel (niveau de diplôme élevé) par distinction sociale. Cela témoigne d'une valorisation des comportements écologiques marquée chez les jeunes générations, adeptes des loisirs plus que de possession et soucieuses d'adopter des modes de consommation plus durables (alimentation biologique, éviction de la viande...).

DES DÉPENSES CONTRAINES EN FORTE HAUSSE

En France, la progression du niveau de vie moyen a nettement ralenti : une quasi-stagnation a été enregistrée sur les quinze dernières années. Le niveau de vie moyen¹ n'a augmenté que de 0,4 % par an contre 1,4 % les quinze années précédentes (Fig. 1). Cette situation, qui contraste avec le passé, est la conséquence d'une crise économique qui a duré près de dix ans et qui a exercé une pression financière importante sur les consommateurs. Même lors de la profonde crise de 1993, le pouvoir d'achat par « unité de consommation » (UC) avait progressé (légèrement, certes).

¹ Le niveau de vie est le pouvoir d'achat par unité de consommation.

DISSIPER LES INCERTITUDES

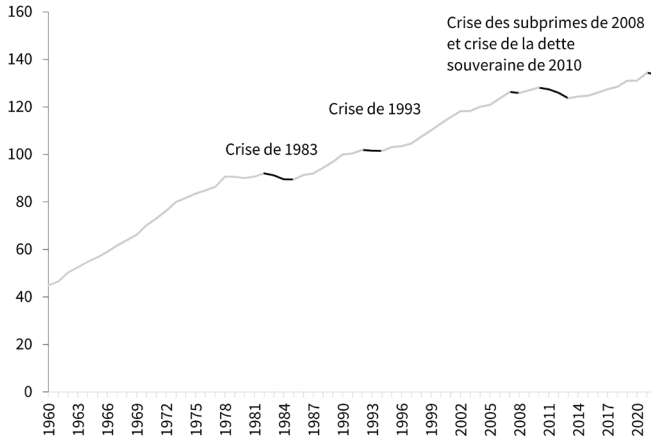


Figure 1 : Evolution du niveau de vie en France (base 100 en 1990)

Source : INSEE, comptabilité nationale

Les consommateurs sont aujourd'hui confrontés à de fortes pressions financières : 7 personnes sur 10 déclarent ainsi qu'elles s'imposent régulièrement des restrictions sur plusieurs postes de leur budget. Cette pression financière est d'autant plus forte que les revenus sont bas (80 % chez ceux qui gagnent moins de 1 000 euros par mois contre 38 % chez ceux qui gagnent plus de 5 000 euros par mois). Mais elle est aussi beaucoup plus importante chez les jeunes (80 % chez les 35-44 ans contre seulement 62 % chez les 65 ans et plus). Le déséquilibre de répartition des revenus entre les plus jeunes et les plus âgés s'est estompé au cours du temps mais reste relativement plus important qu'en Allemagne par exemple. L'écart de revenu dans la tranche d'âge 25-49 ans est de 19 % entre Allemands et Français contre seulement 9 % chez les 65 ans et plus (Fig. 2).

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

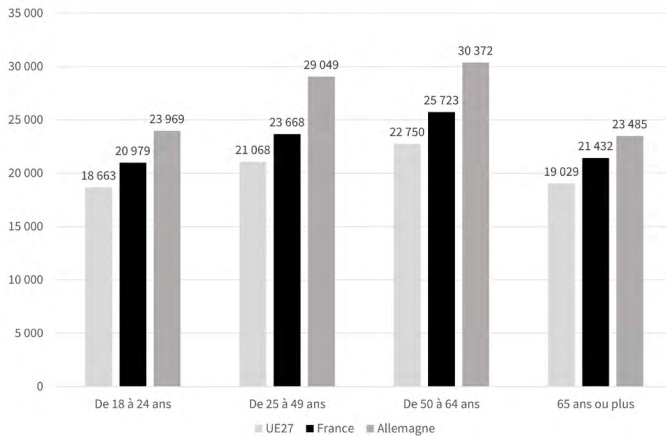


Figure 2 : Revenu moyen en PPA selon l'âge, comparaison France, Allemagne et Europe 27
Source : Eurostat, Enquête SILC 2021

Cette pression financière est d'autant plus forte que le poids des dépenses contraintes (Fig. 3) n'en finit pas d'augmenter depuis les années 1960. La hausse du poids des dépenses contraintes s'explique essentiellement par une hausse du coût du logement au cours des dernières décennies (Tison, 2022). L'insuffisance de construction de logement a conduit à un renchérissement des loyers. La hausse du poids du logement touche particulièrement les classes modestes et les jeunes générations. Du côté des plus modestes, le poids du logement a beaucoup plus augmenté que chez les plus aisés. Le poids du logement est de 10 points supérieur chez les 20 % les plus pauvres par rapport aux 20 % les plus riches, cet écart n'était que de 2 % en 1979. Sur le poids de l'alimentation, l'effet est inverse. L'écart était de 17 points entre les plus modestes et les plus aisés en 1979 et il n'est aujourd'hui que de 4 % (Fig. 4). D'autre part au même âge, les dépenses de logement par unité de consommation sont plus élevées pour les plus jeunes générations que pour les générations les plus âgées (Fig. 5). Au niveau européen, la France fait partie des pays qui a le poids du logement le plus important (Fig. 6).

DISSIPER LES INCERTITUDES

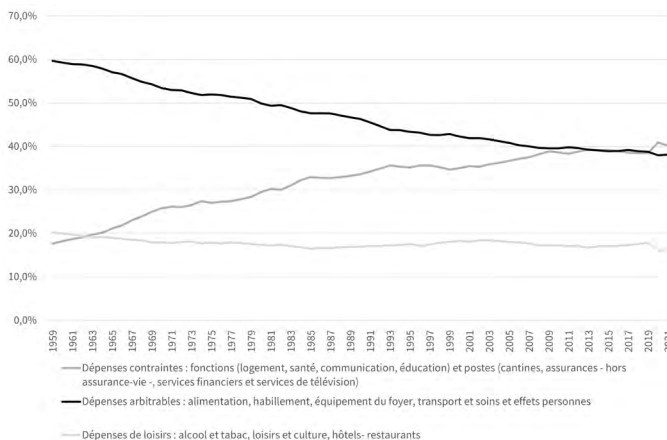


Figure 3 : Evolution du poids des dépenses contraintes, arbitrables et de loisirs (en % des dépenses totales des ménages)

Source : C-Ways d'après INSEE

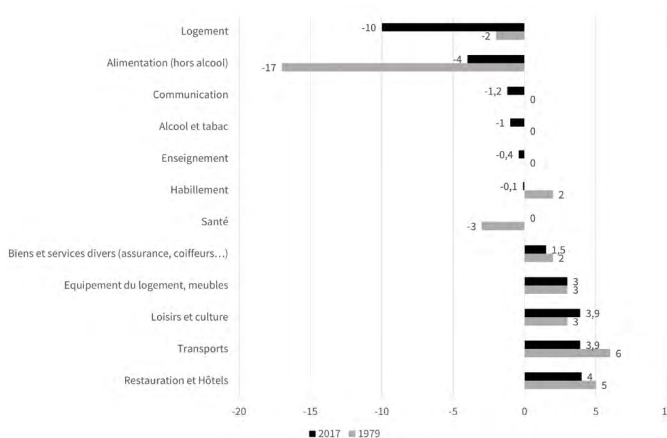


Figure 4 : Ecart de structure de consommation entre les 20% des ménages les plus aisés et les 20% les plus modestes entre 1979 et 2017

Source : INSEE, Enquêtes Budget des ménages

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

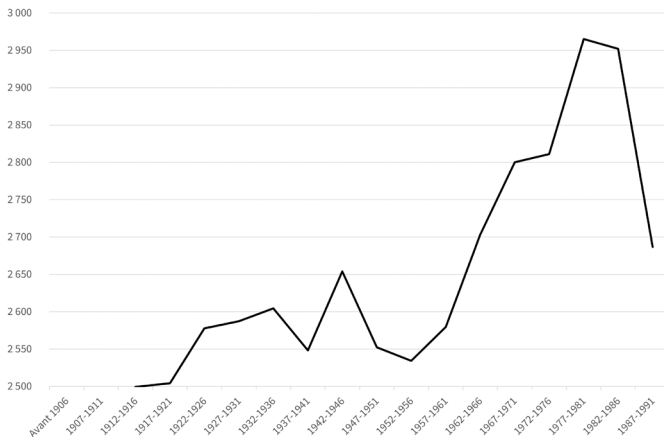


Figure 5 : Effet de générations sur les dépenses en logement par UC (en euros)
Source : Modèle Age période cohorte réalisé par C-Ways à partir des enquêtes Budget des ménages, INSEE

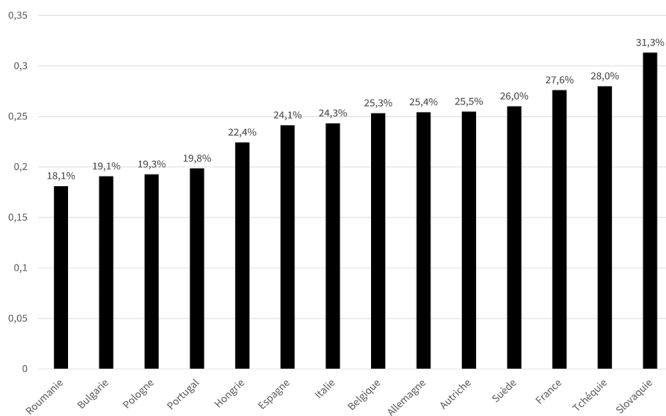


Figure 6 : Poids du poste logement dans la consommation, comparaison européenne en 2021

Source : Eurostat

DISSIPER LES INCERTITUDES

Les consommateurs sont pris en tenaille entre le coup de frein du pouvoir d'achat et la progression des dépenses « contraintes » ou « pré-engagées », lesquelles réduisent les dépenses « arbitrables » des consommateurs à une peau de chagrin (Fig. 3). Les classes moyennes et les jeunes générations voient le rêve de l'ascenseur social s'éloigner, et elles nourrissent une rancœur particulière à l'égard d'un système social qui, à les entendre, ne les protège plus des chocs économiques, voire les accable d'impôts. Le sentiment de déclassement est important, 56 % des Français se considèrent en échelle sociale en dessous de la médiane. Ces catégories de populations sont contraintes de s'adapter et développent des stratégies de consommation plus sobres. Si la cohésion sociale commence à se fragiliser, d'autres tendances, notamment de nouvelles formes de consommation, se développent et tendent à combler en partie le manque de lien social.

STRATÉGIES DE CONSOMMATION TOURNÉES VERS LE LIEN SOCIAL ET LA SOBRIÉTÉ

Cette progression des dépenses « contraintes » se traduit pour les ménages par l'obligation de diminuer les dépenses « arbitrables », notamment l'alimentation à domicile, qui correspond pourtant à un besoin de base. Les jeunes générations consacrent moins de 8 % de leur budget à l'alimentation, alors que la génération de leurs grands-parents y a consacré plus de 20 % (Mathé et al, 2012). Parallèlement, le vieillissement de la population explique que les dépenses d'habillement ou de mobilier connaissent des croissances plus faibles. Les générations plus anciennes n'aiment pas jeter et cherchent des produits qui durent. Elles consacrent, en revanche, moins d'argent aux loisirs et à la communication, davantage considérés comme superflus. Or ces services sont fortement consommés par les plus jeunes. Quant aux générations d'après-guerre, elles ont été marquées par un modèle social bien différent de celui que nous connaissons : plein-emploi, mobilité sociale ascendante, perspectives de conditions améliorées, progrès technique et diffusion de nouveaux modes de vie. Ce modèle les a davantage prédisposées à la confiance dans l'avenir. Aussi bien dépensent-elles plus que les autres en vacances, en activités et en produits culturels (lecture, musées...), en cosmétiques. Mais, plus généralement, les évolutions de modes de vie, notamment l'augmentation de l'activité féminine salariée, la prolongation de la durée des études (les étudiants

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

ont peu de temps à consacrer aux courses), l'éloignement domicile-travail, l'accroissement du nombre de ménages constitués d'un seul adulte (solos et familles monoparentales), accroît le mouvement de hausse des dépenses de services dans une société imprégnée de loisirs. Les consommateurs sont en recherche constante de temps pour eux en même temps que d'un désir de consommation. Dans cette logique, le service le plus répandu est celui de la restauration hors domicile, notamment la restauration rapide, qui se développe partout en Europe. En France, alors que les dépenses d'alimentation à domicile diminuent en volume en 2022 de 4 %, celles en restauration hors domicile augmentent de plus de 3 % par an.

Durant la crise de 2008, les catégories les plus touchées par la crise (jeunes et classes modestes) ont été obligées de mettre en place des stratégies de contournement pour continuer à consommer. Sur les objets comme les achats de vêtements pour enfants, les livres ou la voiture, les secondes vies (Van de Walle, 2012) se sont fortement développées dans les catégories les plus contraintes. Ils sont plus nombreux à avoir déjà pratiqué le covoiturage en tant que passager. Ces pratiques ont été ensuite adoptées par les hauts capitaux culturels qui ont mis en place ces stratégies par effet de distinction (Sessegro V. et Hébel P., 2018). La montée de la consommation collaborative se fait jour dans les classes plus aisées. Alors que la cohésion sociale est menacée, que les institutions traditionnelles peinent à fédérer, des modes de consommation nouveaux – d'abord dans certaines catégories, mais plus largement aussi – se mettent en place pour combler le manque de lien social et pour répondre à des attentes écologiques de plus en plus fortes chez les jeunes générations. En 2022, 54 % des Français ont vendu un produit d'occasion sur internet et 52 % en ont fait l'achat. Du côté de la location entre particuliers (location de logement, covoiturage...), certains sites récents connaissent une progression remarquable depuis leur création (BlaBlaCar, Airbnb, Leboncoin...). La France se distingue ici de ses voisins : la mise en place de la consommation collaborative y est plus développée. Ainsi, 63 % des Français ont déjà acheté des produits d'occasion contre 59 % en moyenne pour 12 pays européens. Ces nouvelles pratiques sont à la fois le signe d'un désir de convivialité et de partage et la marque de l'ère numérique. Pour les classes moyennes supérieures et notamment les hommes, c'est un moyen de gagner encore plus d'argent en louant son appartement, en revendant des objets. Naturellement, de tels comportements se développent d'abord au sein des jeunes générations. Dans cette ère d'éphémère et de nomadisme, plus besoin, pour nombre d'entre

DISSIPER LES INCERTITUDES

eux, de posséder des objets rutilants pour exister. L'ostentatoire par la possession, caractéristique des opulentes années 1970, n'est plus de mise (Hébel P., 2012). La dimension politique n'est pas absente de cette évolution, quand le consommateur est de plus en plus conscient de posséder un « pouvoir par ses achats » de nature à provoquer des changements à l'échelle de la société. Il a l'impression de pouvoir maîtriser quelque chose dans un système d'échanges économiques, sur lequel il semblait n'avoir jusque-là aucune prise. À travers ses différentes manifestations et possibilités d'action, la consommation éthique et solidaire espère ainsi exercer une influence sur le fonctionnement du marché.

Aussi bien voit-on monter des préoccupations environnementales et de santé. Elles sont d'abord le fait des catégories de population à haut capital culturel, plus diplômées, qui développent deux stratégies. L'une se fait en faveur du « moins consommer », avec pour objectifs d'éviter le gaspillage, de consommer des produits plus robustes, de réduire les achats au strict nécessaire, de louer et d'échanger des produits et des services plutôt que de les acheter. L'autre consiste à surtout « mieux consommer » : valorisation des produits bio, des aliments « Sans » (sans additifs, sans colorant, sans viande, sans lactose, sans gluten...), préférence pour des équipements moins énergivores, moins consommateurs de matières, moins polluants, davantage recyclables, fabriqués localement pour réduire l'impact environnemental du transport et préserver des emplois locaux (Sessego et Hébel, 2018).

Au-delà de cette sobriété choisie, dans le contexte actuel de forte hausse de l'inflation, les consommateurs de la classe moyenne inférieure adoptent des attitudes et des comportements de consommateurs stratèges. Les hausses des prix de l'énergie et les hausses des prix de l'alimentation ne touchent pas de la même façon toutes les catégories de population. L'INSEE a montré qu'en octobre 2020, la hausse de l'énergie a fait augmenter de 30 euros le budget mensuel des ménages Français, en zone rurale cette hausse est de 45 euros contre seulement 25 euros en agglomération parisienne. Les enjeux de sécurité alimentaire deviennent cruciaux pour les étudiants, les jeunes adultes et les familles monoparentales et les plus modestes. Toujours en octobre 2022, 68 % des consommateurs déclarent ne pas avoir suffisamment à manger ou ne pas avoir ce qu'ils souhaitent à manger. Le pourcentage a progressé de 16 points en un an. La première stratégie mise en place par les consommateurs est la limitation du gaspillage notamment alimentaire ;

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

37 % des consommateurs mettent en place cette stratégie (Fig. 6). Pour limiter le gaspillage alimentaire, les consommateurs apportent de plus en plus souvent des aliments de chez eux pour manger sur leur lieu de travail (74 % des actifs en 2022 contre 53 % en 2018), mais ils utilisent aussi de plus en plus souvent les applications qui permettent de récupérer des invendus (Phénix ou Too good to go). Ces stratégies font diminuer les dépenses de consommation tout en réduisant l'impact écologique.

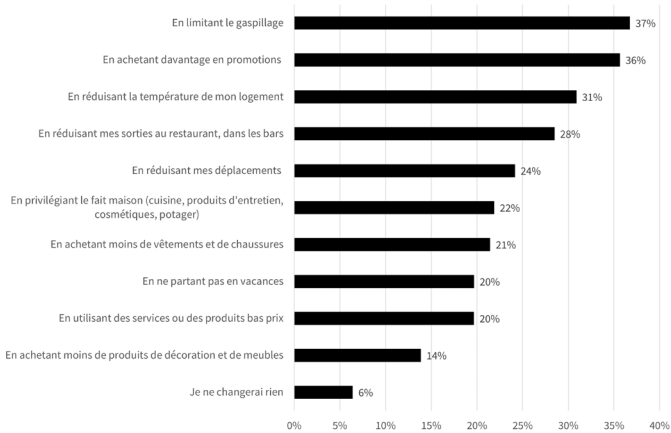


Figure 6 : D'ici la fin de l'année, avec la forte hausse de l'inflation, comment envisagez-vous de réorienter vos choix de consommation ?

Source : C-Ways, Enquête « Trendshaker » Oct 2022

Les achats de premiers prix ou les promotions sont en forte hausse. Le recours aux magasins *Low Cost* sont en hausse : Lidl a gagné 0,3 point de parts de marché en 2022. Les stratégies d'achat opportunistes basées sur le recours à la promotion, aux soldes et aux produits d'occasion se développent comme en témoigne le succès du *Black Friday* en 2022 (+30 % selon Amazon).

Un autre facteur intervient dans la consommation, la recherche du lien social et le partage. Le plaisir vient de la relation aux autres qui a beaucoup manqué pendant les deux années de confinements et restrictions de déplacements. Ainsi le vendredi soir idéal pour les Français consiste à se retrouver avec des amis autour d'un bon repas (Hébel, 2022).

DISSIPER LES INCERTITUDES

Dans les mois à venir, les foyers les plus modestes et les familles nombreuses devront se restreindre sur le poste alimentation, ils supprimeront les produits les plus superflus comme ceux des prises hors repas et des petits déjeuners comme en 2008. La hausse des prix alimentaires accélèrera les changements de régimes alimentaires de plus en plus basés sur les produits végétaux. Les diminutions des consommations de viande y compris la volaille vont s'accélérer avec les hausses de prix à venir sur ces produits. La consommation de produits céréaliers, comme les pâtes, le riz, la semoule, les œufs augmente tandis que celle des confiseries, biscuits, chocolats diminue. Le fait maison et la consommation de conserves vont se développer. La baisse de pouvoir d'achat se répercutera sur l'achat de biens durables (automobiles, équipements du foyer...), sur les sorties dans les restaurants, les loisirs et les départs en vacances. La polarisation entre les différentes catégories de population est de plus en plus forte, entre ceux qui ont constitué une épargne importante (les plus âgés), ceux qui subissent de plein fouet les hausses des prix de l'énergie et de l'alimentation (les ruraux, les plus modestes, les plus âgés) et ceux qui veulent se rattraper et continuer de sortir (les 18-24 ans) mais qui doivent pour cela se contraindre sur le poste alimentaire. Les frustrations sont énormes pour les plus jeunes.

CONCLUSION

La recherche de sens dans la consommation est de plus en plus présente. Elle s'accompagne d'une baisse des achats d'objets et d'une hausse du poids des services notamment dans le logement. Cette recherche de sens est sans doute l'un des changements majeurs des dernières années dans les comportements des consommateurs dont les enchaînements des crises permettent d'éprouver la profondeur.

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

BIBLIOGRAPHIE

Hébel P., « La Révolte des moutons : le consommateur prend le pouvoir », Edition Autrement, 2012.

Hébel P., « Fragmentation des consommateurs autour de la sobriété », Constructif, 2021/2 (N° 59), p. 24-29.

Hébel P., « Le vendredi soir idéal des Français : détente, sorties et tâches domestiques » Consommation & Modes de Vie, CREDOC, N°CMV321, 2021.

Mathé T., Hébel P., Perrot M., Robineau D., « Comment consomment les seniors ? », Cahier de recherche (Crédoc), n° 296, décembre 2012.

Sessego V., & Hebel P., « Consommer durable est-il un acte de distinction ? Représentations, pratiques et impacts écologiques réels au regard des dynamiques sociales », 2018, Cahier de Recherche, CREDOC.

Tison E., « Les cinq dysfonctionnements à corriger sur le marché du logement », Relançons le débat économique, Le Cercle des économistes, 2022.

Van de Walle I., Hébel P., Siounandan N., « Les secondes vies des objets : un phénomène durable », Lettre Consommation et Modes de vie du CREDOC, 2012, n°254.

DES MODIFICATIONS MAJEURES DU CÔTÉ DE LA CONSOMMATION

DISSIPER LES INCERTITUDES

FAIRE AVEC L'INCERTITUDE UN DÉFI POUR DEMAIN

PAR PATRICE HUERRE

À PROPOS DE L'AUTEUR

Patrice Huerre est pédopsychiatre des hôpitaux, psychanalyste et psychothérapeute. Il est président d'honneur de l'Institut du Virtuel Seine Ouest (IVSO) et également consultant en entreprises.

SYNTHÈSE

Nous ne sommes pas tous égaux face à l'inconnu. Comme le montre Patrice Huerre, nous entretenons un rapport intime avec l'incertitude, qui s'établit au cours de l'existence, depuis les premiers jours jusqu'à l'âge adulte. Ce rapport est aussi hérité de millénaires d'histoire humaine, que nous oublions parfois un peu vite en aspirant à un monde certain, prévisible. Car n'y a-t-il jamais eu une époque certaine ? Face à cet inattendu qui dérange, Patrice Huerre souligne la tendance de l'humain à tout vouloir prévoir ou à accréditer ceux qui proposent un peu trop facilement d'effacer le doute et l'angoisse.

Alors, plutôt que chercher à tout prix à dissiper l'incertitude, pourquoi ne pas apprendre à vivre avec ? C'est, selon Patrice Huerre, dans les « 1000 premiers jours » qu'il est possible d'établir une relation ouverte à l'imprévu. C'est à ce stade du développement que se construit la capacité future à s'adapter. On comprend donc que la capacité à faire face à l'incertitude est un atout inégalement réparti, qui prend toujours plus d'importance dans une société où la plupart des emplois de 2030 n'existent pas encore. Voici donc un grand et beau défi pour nos sociétés : préparer dès le plus jeune âge les esprits à faire face à l'inattendu.

Ce que je sais, c'est que je ne sais pas

Célèbre phrase attribuée à Socrate par son disciple Platon.

VOUS AVEZ DIT INCERTITUDES...

Pour nombre de nos contemporains l'incertitude est perçue comme une entrave à la construction de nos vies et de nos projets. Elle empêcherait l'anticipation rassurante de l'avenir. Elle est alors vécue comme source d'angoisse. Il importerait donc de la dissiper. Tandis que pour d'autres, prendre en compte l'incertitude est la noble tâche qui les anime et les occupe, quel que soit le domaine de leur intervention. La mission qui est la leur est à l'origine de progrès importants dans des domaines aussi variés que celui de l'espérance de vie et des accidents domestiques, celui de la météo ou des conditions de travail, des évolutions technologiques et de la médecine... Pour d'autres encore, elle est source de créativité et considérée comme un stimulus bienvenu. C'est dire la diversité des réactions humaines face à l'inconnu.

Dans mon champ d'activités, mon propos se situera sur une autre scène. Celle du rapport intime de l'humain à l'incertitude et la manière dont il s'établit au cours de l'existence, parfois de façon douloureuse, comme je peux en être le témoin dans ma pratique soignante et psychothérapeutique ; d'autres fois comme ouverture de possibilités inédites. Le rapport que chacun entretient avec l'incertitude et avec l'inattendu résulte de son histoire singulière qu'il révèle en creux. Pour certains, ces mots peuvent être synonymes de trouble voire d'angoisse. Pour d'autres, plus rares, ils correspondent à un espoir et sont stimulants. L'incertitude est pour eux un moteur. L'imprévisible représente alors un aiguillon pour inventer, pour résoudre une énigme, pour créer. Bref, un défi à relever. Car en effet, n'est-

DISSIPER LES INCERTITUDES

ce pas sur l'incertitude que s'organise la destinée humaine ? Ne pas savoir de quoi demain sera fait n'est-il pas le lot de chacun ? Cela empêche-t-il d'avancer ? Si l'on avait attendu d'être certains que telle invention, tel traitement, tel choix offrent des résultats à 100 %, peu de progrès auraient eu lieu. Et cela que soient considérées les questions sanitaires, géostratégiques, économiques, affectives... Force est de constater que l'accélération actuelle des changements conduit à l'oubli de l'histoire : y a-t-il déjà eu une époque certaine ? Où tout aurait été prévisible ? L'amnésie du passé que connaît notre époque conduit à privilégier un fonctionnement dans le présent. Problématique de l'adolescent qui considère que ce qui lui arrive et ce qu'il éprouve, aucun adulte avant lui ne l'a connu ! Comment les anciens composaient-ils avec l'imprévisible ? À l'aide de rituels ou de formules conjuratoires des maux redoutés, par le recours à la pensée magique ou à des croyances anxiolytiques ? Nos contemporains n'aiment pas ce qui est incertain. Il leur faudrait connaître par avance les résultats de ce qu'ils entreprennent avant de s'y lancer. Ils veulent garder l'espoir d'une maîtrise rapide de ce qui leur échappe. Et plus c'est le cas, plus leur besoin de maîtrise se renforce.

Dans le même temps, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, les humains peuvent occulter avec une grande constance des phénomènes ou même des répétitions prévisibles. Et détenir de ce fait peu de capacités à tirer les enseignements du passé et de l'expérience pour éviter des désagréments ou des catastrophes anticipables. Toute ressemblance avec l'adolescent estimant qu'il sait mieux que les anciens ce qu'il convient de faire et écartant les conseils de ses parents serait fortuite... Et pourtant. C'est particulièrement visible dans des domaines aussi variés que les conflits guerriers (des causes similaires produisant les mêmes effets), les épidémies (l'existence d'un vaccin ne garantissant pas son usage), les scénarii répétitifs d'une génération à l'autre (l'affirmation déterminée à l'adolescence : « je ne ferai jamais comme ceux qui m'ont précédé »... et la mise en scène de ce qui était exclu, quelques années plus tard en position de parent).

Ne caractérisons nous pas bien souvent d'inattendu ce qui relève plutôt du refoulement du connu et d'une amnésie de ce qui nous dérange ? Mais à côté de ces situations existent bien entendu des changements inédits voire des mutations totalement imprévisibles. L'expérience montre combien chacun y réagit de façon singulière et les vit à sa manière. Pour certains, la négation l'emporte : comme s'il ne se passait rien, manière de se protéger des angoisses qui pourraient naître de

FAIRE AVEC L'INCERTITUDE UN DÉFI POUR DEMAIN

l'inconnu. Pour d'autres, l'angoisse envahit leur vie et les fige comme des statues dans la peur et la sidération. D'autres encore, à l'inverse, y trouvent une excitation stimulante, et parfois même un plaisir inédit. Le nouveau les intrigue positivement. D'autres enfin sont quant à eux en attente d'un « chef » ou d'une recette magique qui garantirait l'effacement des doutes, la recherche immédiate de la satisfaction des attentes... Le besoin de réassurance face à l'inconnu génère le regroupement des inquiétudes comme des espoirs. Qu'il prenne la forme de partis politiques, de chapelles idéologiques ou religieuses et autres associations, ce besoin cherche à réactiver nos bases et nos expériences de vie, autant que nos points forts et nos fragilités, à la recherche d'un apaisement. Plus que « qui se ressemble s'assemble », c'est : qui vit les mêmes peurs se rassemble. Tandis que d'autres trouveront des occasions de partage de l'inattendu par exemple par le plaisir partagé de fictions (romans, films, théâtre...) dont ils ne connaissent pas l'issue a priori.

FAIRE AVEC L'INCERTITUDE, UNE VIEILLE HISTOIRE

Mon métier me conduit bien souvent à considérer l'impact des premiers temps de la vie sur son déroulement ultérieur. Les fondations conditionnent en grande partie la construction de l'humain. Quelle est leur solidité ? Sur quel sol s'appuient-elles ? Comment se constituent-elles ? Regardons en arrière dans le temps de la vie comment s'établit notre rapport à l'incertitude.

Le bébé doit sa survie à la constance et à la régularité de soins « suffisamment bons » comme les qualifiait le psychanalyste anglais Donald Winnicott (Jeu et réalité, Folio essais, 2015). Il fonctionne sous le signe du chiffre 2 : le parent, qui veille à satisfaire ses attentes de façon adaptée, et lui. La fiabilité des réponses apportées à l'expression de ses besoins lui permet progressivement d'anticiper et d'accepter l'attente ainsi qu'acquiescer non pas des certitudes, mais une sécurité intérieure et une confiance à l'égard de ce qui provient de l'extérieur. Le renouvellement régulier de ces expériences permet au tout petit de différer la réalisation de ses désirs vers 6 à 9 mois de vie en s'appuyant sur un « objet transitionnel », un doudou, qui lui offre une sorte de garantie de la venue de ce qui l'attend. De là procède la capacité de jeu si précieuse qui nous permet tout au long de notre vie d'avoir du jeu face à l'imprévu et à l'adversité autant qu'à recourir à l'humour... Ces étapes franchies,

DISSIPER LES INCERTITUDES

le langage verbal pourra apparaître en début de deuxième année, permettant de rendre compte avec des mots de ce qui est souhaité ou non par l'enfant, et de ce qui occupe son monde intérieur. Le bon déroulement de ces étapes permet l'établissement d'une confiance suffisante vis-à-vis de l'entourage, du futur, et plus largement du monde extérieur, qui, sans viser la disparition des incertitudes, permet de composer avec elles.

A contrario, tout ce qui empêche l'établissement d'une confiance renouvelée régulièrement dans l'environnement dont on dépend rend l'attente difficile voire impossible : l'incertain devient synonyme de risque très probable. C'est par exemple le cas des carences affectives précoces qui ont pour conséquence de ne pouvoir se fier à une réponse qui s'est révélée incertaine de façon récurrente, ce qui conduit à l'impulsivité et la transgression. Car attendre est devenu synonyme de déception et de frustration. Ce sont des modalités de fonctionnement que l'on retrouve dans les conduites délinquantes par exemple. C'est dire que la fiabilité ou l'imprévisibilité qui ont marqué les expériences précoces laisse une empreinte teintant l'organisation psychologique de façon singulière. Même si bien heureusement les expériences ultérieures de la vie peuvent renforcer ou atténuer, voire réparer les blessures précoces. Quand pour certains attendre équivaut à une éventuelle bonne surprise, pour d'autres cela signifie frustration à coup sûr. Alors pourquoi dans ces cas prendre le risque de l'incertitude quand tout dans son bagage infantile associe cet état à une déception prévisible ou à un risque douloureux ?

À l'adolescence, il est habituel que soient réactivés ces enjeux précoces. Le développement du corps étant vécu comme imprévisible en début de puberté, et la vie future comme indéterminée, tout contribue à s'accrocher à des certitudes affichées. Ainsi qu'à privilégier le présent, et ne pas se reconnaître comme héritiers d'une histoire. L'idée d'un auto-engendrement s'impose alors comme une évidence : pas de dette à l'égard des géniteurs ! Adultes, nous gardons bien évidemment les traces de nos histoires infantiles et juvéniles même si elles sont profondément enfouies et ne ressortent qu'à notre insu dans les situations déstabilisantes. Elles sont au cœur des enjeux inter-générationnels qui nous portent autant qu'ils nous entravent parfois. Et dont il est possible de vérifier régulièrement l'impact négatif à la mesure du silence et du refoulement dont ils font l'objet.

FAIRE AVEC L'INCERTITUDE UN DÉFI POUR DEMAIN

Quel défi irréaliste serait d'espérer mettre fin à l'incertitude. Quel espoir infantile serait ainsi soutenu par une société régressive. C'est ce que le bébé espère : maîtriser ce qui lui échappe. Il l'expérimente par exemple sans fin et avec jubilation dans le fameux jeu de la bobine évoqué par Sigmund Freud (Au delà du principe de plaisir, PUF, 1996), dans lequel il lance hors de son berceau une bobine retenue par un fil solide pour la faire réapparaître en tirant sur le fil (le For Da). Il apprend ainsi l'existence de la possibilité d'être maître du jeu avec la jubilation qu'il en tire alors.

Mais qu'en est-il si le développement des expériences infantiles est arrêté à cette phase de la construction psychologique et donne l'espoir de l'application de ce pouvoir sur la bobine aux autres sujets de la vie. Cela peut devenir un objectif obsessionnel visant la maîtrise de l'incertain. Plutôt que de courir le risque de subir, faire comme si ce qui advenait était le résultat d'un choix. S'auto-attribuer un pouvoir qui n'existe pas. Et espérer ainsi supprimer l'angoisse existentielle. En psychopathologie, nous retrouvons les formes majorées du besoin d'empêcher l'incertain et les angoisses qu'il génère dans un certain nombre de situations : les anorexiques, les névrosés obsessionnels, les paranoïaques représentent quelques unes des malheureuses victimes de ce mécanisme.

Ceci ne veut pas dire qu'il soit malvenu de tout faire pour diminuer certaines incertitudes parmi les plus préjudiciables. C'est un programme déjà bien ambitieux : éviter ce qui est certainement ou très probablement négatif. Ne pas le rechercher serait aberrant. C'est le domaine de la prévention utile. Ainsi par exemple face à la conduite automobile sous alcool, face aux vaccins comme nous avons pu le voir avec le Covid-19, face à certaines maladies évitables...

L'humain aimerait prévoir : de la météo à l'avenir, en passant par la bourse et l'état du monde. Il est en risque régulier d'accréditer ceux qui proposent l'effacement du doute et de l'angoisse que l'incertain peut générer chez certains. De la voyance à la pensée magique et aux horoscopes, nombre d'offres en témoignent. Tout serait écrit sur un grand livre accessible seulement à certains... Mais s'il savait ? S'il connaissait son destin ou pouvait diriger sa vie. Que ferait-il d'autre ? Et s'il a une idée de la réponse, pourquoi ne pas le faire sans attendre ?

REMÈDES ET CONDITIONS

Faire face à l'incertitude est une compétence qui dépend étroitement des premiers temps de vie. Nos expériences précoces déterminent en effet grandement nos capacités de jeu, autrement dit nos aptitudes à prendre une certaine distance face à ce qui nous inquiète ou nous affecte. Elles donnent plus ou moins la possibilité d'attendre une heureuse surprise ou font resurgir le risque d'une déception redoutée, qui entraîne dans son sillage un rejet de l'incertain. Elle est donc répartie de façon inégale. C'est pourtant bien là, durant « les 1000 premiers jours », que se trouvent les possibilités d'établissement d'une relation à l'imprévu plus ouverte. C'est là que se met en place une suffisante sécurité intérieure comme socle permettant de faire avec l'incertain. Et que s'établissent en conséquences les capacités d'adaptation, déterminant primordial d'une existence qui ne vivra pas la nouveauté et l'inédit comme une agression déstabilisante. Faire avec les incertitudes est donc un atout inégalement réparti. Et pourtant, chacun y est confronté – telle est la condition humaine –, en cherchant bien évidemment à les lever, et non viser illusoirement à les faire toutes disparaître. Mais nos capacités d'anticipation sont de plus en plus réduites par l'accélération des changements du monde et l'avancée des connaissances. N'oublions pas par exemple que 85 % des emplois offerts en 2030 n'existent pas encore (Dell et l'Institut pour le futur) : dès lors, quel conseil donner à un adolescent se posant des questions d'orientation scolaire ? La souplesse et les capacités d'adaptation deviennent les qualités principales. La curiosité, loin d'être un vilain défaut, représente désormais encore plus qu'avant un atout. Et là encore, la question se pose du soin qui est pris à la faire naître, puis à la cultiver, à la maison comme à l'école. Et l'incertitude la stimule si le goût en a été donné tôt dans la vie : « Ce que je ne connais pas ou ne comprends pas m'intéresse ». Nous pourrions dans ces cas là faire l'éloge de la surprise, de l'inattendu, comme l'enfant en bonne santé l'apprécie. L'éducation comme la pédagogie devraient désormais mettre au rang de priorité le plaisir du jeu et de la surprise. La crèche et l'école devraient privilégier le développement de ces compétences pour demain. Car elles sont un moteur puissant. Que l'on parle d'objectifs scientifiques quand il s'agit de chercher à expliquer ce qui apparaît comme incertain, comme pour trouver les déterminants cachés d'un phénomène. Le plaisir de la recherche découle des questionnements précoces soulevés par le

FAIRE AVEC L'INCERTITUDE UN DÉFI POUR DEMAIN

tout petit. Et c'est aussi vrai dans la création littéraire et plus largement artistique. Créer des univers de fiction comme les romanciers et les cinéastes peuvent le faire, avant que la réalité ne les rejoignent quelques décennies plus tard à l'instar de Jules Verne, Jean Jacques Rousseau, Honoré de Balzac ou Aldous Huxley entre autres.

À l'inverse du besoin adolescent (habituellement transitoire...) de tenir des propos affirmatifs à la mesure de ses doutes sur lui-même, retrouvons en nous le bébé de 2-3 ans que nous avons été, questionnant sans cesse, chercheur inépuisable d'une meilleure compréhension du monde qui l'entoure : « Pourquoi ? Pourquoi ? », demande-il sans fin lorsqu'il est en bonne santé. Au risque de laisser ses proches qui, faute de réponse, ou par épuisement de leur disponibilité, concluent l'affaire par un : « parce que c'est comme ça ! ». Au risque de tarir une curiosité naturelle au profit d'une attente d'un mode d'emploi prêt à l'usage, rapidement obsolète. Préparer les esprits à faire de plus en plus face à l'inattendu afin de pouvoir en saisir les opportunités et à y trouver des sources de plaisir, tel est le défi actuel et urgent pour les parents, les enseignants et les professionnels de l'enfance, et plus largement pour les responsables économiques et politiques. Les bébés d'aujourd'hui sont les adultes de demain !

BIBLIOGRAPHIE

Freud S., « Au-delà du principe de plaisir », Paris : PUF, 2013. 96 p. (Quadrige).

Huerre P., Robine, F., « Lieux de vie, ce qu'ils disent de nous : La révolution des intérieurs », Paris, Odile Jacob, 2017. 224 p.

Huerre P., Petitfrère P., « L'autorité en question, nouveau monde, nouveaux chefs », Paris, Odile Jacob, 2021. 180 p.

Huerre P., « Jouer, un moteur pour l'avenir » Paris, Nathan, 2021. 144 p.

Huerre P., « Comment l'école s'éloigne de ses enfants » Paris, Nathan, 2022. 173 p.

Winnicott D. W., « Jeu et réalité : L'espace potentiel », Paris, Gallimard, 2015, 275 p. (Folio Essais).

Direction artistique et mise en page : Camille Hellot
Achevé d'imprimer en mars 2023 par STIPA
Imprimé en France

DISSIPER LES INCERTITUDES

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-HERVÉ LORENZI

AVEC LES CONTRIBUTIONS DE CHRISTIAN GOLLIER, SAMUEL JEQUIER,
MARTIN HIRSCH, PASCALE HÉBEL, PATRICE HUERRE, ÉTIENNE KLEIN,
ANDRÉ LOESEKRUG-PIETRI, CATHERINE LUBOCHINSKY

Pour la première fois, des crises d'une diversité sans précédent, économiques, sociales, sanitaires, géostratégiques, convergent en un temps très limité. Face à cette situation inédite, si difficile à appréhender, face à la tentation de céder au pessimisme et à la résignation, il faut agir et créer les conditions de sortie de crise. Il nous faut pour cela recréer l'espoir.

Guidé par cette ambition et afin de nourrir le débat public et de dessiner des perspectives, le Cercle des économistes publie une série de quatre Cahiers des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence. Ces Cahiers suivront la logique en quatre temps qui structure le programme des 23^e Rencontres : Dissiper les incertitudes, Recréer les espoirs, Faire des choix, Amorcer les rebonds.

Pour ce premier Cahier, le Cercle des économistes a donc rassemblé les contributions de huit auteurs. Les grandes incertitudes qui planent sur le monde sont abordées d'une manière originale, croisant la science économique et les sciences humaines et sociales. Sur des thèmes clés, des analyses et propositions éclairent le débat actuel et permettent au lecteur de dissiper l'incertitude... ou d'apprendre à vivre avec.

lesrencontreseconomiques.fr | lecercladeseconomistes.fr
